

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3291 8 décembre 2015

SOMMAIRE

Agence Immobilière FORIS157923	Luxembourg Investment Company 19 S.à r.l.	
Alliance Automotive Participations S.A 157923		157929
Ancelux S.à r.l	Luxembourg Investment Company 96 S.à r.l.	
Ancelux Topco S.C.A		
Arab Nation Web System S.à r.l157968	Lux PHARMA Participations SA1	
Cebarre S.A., SPF	Maybrooke Holdings S.A	157948
Dahlem, Schroeder & Associés157924	MC GP S.à r.l	157926
Edo Jardinage S.àr.l	Milet Ditzingen InvestCO S.à r.l	157927
Everglades Properties S.A157924	Multi-Strategy Portfolio	157927
Fenestral S.A	NN (L) Liquid	157928
Finvestan	Oasis Holding S.A	157926
Garantidata International S.A157925	OVIVO Luxembourg S.à r.l	157928
GK&Partners	Pacific Opportunities Holdings S.à r.l1	15792 9
Green Star S.à r.l	Pfizer Transactions Luxembourg S.à r.l1	157965
Hewlett-Packard Luxembourg Investment S.à	Potsdamer Platz B3 S.à r.l	157964
r.l	Potsdamer Platz B8 S.à r.l	157968
Houses Property S.A	RCM Investment S.A	157968
Immobiliare Ortana S.à r.l	Real Estate Europe 2	157926
ING (L) Liquid	Reflexolux S.à r.l	157926
Jacmar S.A	Retail Network Holding S.A	157925
Jardecor International157927	Ricane Holding S.A., SPF	157928
Jean-Jacques Zimmer Racing Team S.à r.l.	TRF European Broadly Syndicated Loan	
157927	(Lux) S.à r.l	157922
KLP Real Estate Victoria S.à.r.l157955	Turf Développement	157922
Langham Hall Luxembourg S.à r.l	Unon Holding S.A	157922
Les P'tits Choux S.A	V.O.G. Participations S.A	157922
Linamar Financial Sàrl		
Luxembourg Investment Company 101 S.à r.l.		



V.O.G. Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 72.541.

EXTRAIT

Le liquidateur a pris la décision en date du 2 octobre 2015 qu'il est mis fin au mandat de la société FIDUCENTER S.A., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, comme dépositaire des actions au porteur.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2015168706/12.

(150186083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2015.

Unon Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 5, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 181.417.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement de la dénomination sociale de l'administrateur suivant:

- la société CAPITAL OPPORTUNITY S.A. (B 149.718), ayant son siège social au 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg, avec Monsieur Laurent TEITGEN, né le 05 janvier 1979 à Thionville (France) et demeurant professionnellement au 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg, comme représentant permanent, porte dorénavant la dénomination SECURED INTERNATIONAL TRANSACTIONS SERVICES S.A., en abrégé SITS S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNON HOLDING S.A.

Référence de publication: 2015168705/15.

(150185939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2015.

TRF European Broadly Syndicated Loan (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 185.336.

Par résolutions prises en date du 30 septembre 2015, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- 1. Nomination de Jessica Camilleri, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de gérant de classe B, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée;
- 2. Acceptation de la démission de Joanna Gosselin, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de gérant de classe B, avec effet au 21 août 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2015.

Référence de publication: 2015168696/15.

(150186076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2015.

Turf Développement, Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 101.966.

Extrait des résolutions prises en date du 27 mars 2015

Le mandat de réviseur d'entreprises de KPMG Luxembourg, immatriculé sous le numéro B 149133 et ayant son siège social au 39, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg est renouvelé pour une nouvelle période statutaire de 1 an.

Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2016.

Luxembourg, le 27 mars 2015.

Référence de publication: 2015168688/12.

(150186202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2015.



Ancelux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 488, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 174.035.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Séverine Michel

Gérante

Référence de publication: 2015168767/11.

(150186448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2015.

Ancelux Topco S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 488, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 174.036.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Séverine Michel

Gérante d'Ancelus S.à r.l. / Gérant Référence de publication: 2015168768/11.

(150186447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2015.

Alliance Automotive Participations S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 52.205.102,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 182.150.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2015.

Référence de publication: 2015168761/11.

(150186374) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2015.

Agence Immobilière FORIS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2444 Luxembourg, 10, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 34.587.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015168758/10.

(150186728) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2015.

Cebarre S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 34.187.

Les comptes annuels au 30 juin 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CEBARRE S.A., SPF

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2015168874/11.

(150186842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2015.



Edo Jardinage S.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 43, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 87.445.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

ACA – Atelier Comptable & Administratif S.A.

Signature

Référence de publication: 2015168948/12.

(150186560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2015.

Everglades Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 58.778.

Le Bilan au 31 DECEMBRE 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2015168955/10.

(150186420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2015.

Finvestan, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 107.222.

Les comptes annuels abrégés au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015168956/10.

(150186906) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2015.

Fenestral S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 153.673.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Internationale SA

Référence de publication: 2015168962/10.

(150186577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2015.

Dahlem, Schroeder & Associés, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1626 Luxembourg, 8, rue des Girondins.

R.C.S. Luxembourg B 73.592.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DAHLEM, SCHROEDER & ASSOCIES

Société à responsabilité limitée

FIDUCIAIRE DES P.M.E. SA

Référence de publication: 2015168900/12.

(150186446) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2015.



Green Star S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 174.891.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015168994/10.

(150186230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2015.

Garantidata International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 67.034.

Le Bilan au 31 DECEMBRE 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2015168998/10.

(150186418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2015.

GK&Partners, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 34, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 77.441.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015169002/9.

(150186440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2015.

Houses Property S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 144.779.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2014.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2015169027/12.

(150186480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2015.

Retail Network Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 88.719.

Les comptes annuels arrêtés au 15 septembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxem-

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2015.

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2015169198/13.

(150186536) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2015.



Real Estate Europe 2, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 681, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 179.965.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015169203/9.

(150186711) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2015.

Reflexolux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7520 Mersch, 12, avenue Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 163.112.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015169204/9.

(150186249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2015.

Oasis Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.

R.C.S. Luxembourg B 83.971.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015169151/9.

(150186889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2015.

Lux PHARMA Participations SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 9-11, rue de Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 170.801.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015169078/9.

(150186250) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2015.

MC GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1950 Luxembourg, 14, rue Auguste Lumière.

R.C.S. Luxembourg B 186.213.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015169129/9.

(150186277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2015.

Les P'tits Choux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3252 Bettembourg, 73, rue de Livange.

R.C.S. Luxembourg B 73.632.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015169072/9.

(150186422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2015.



Jean-Jacques Zimmer Racing Team S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8165 Bridel, 3, Op den Scheppen.

R.C.S. Luxembourg B 53.520.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

JEAN JACQUES ZIMMER RACING TEAM S.à r.l.

Référence de publication: 2015169059/10.

(150186189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2015.

Jardecor International, Société Anonyme.

Siège social: L-4830 Rodange, 4, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 115.028.

Les comptes annuels du 01/01/2014 au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015169058/10.

(150187066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2015.

Jacmar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 82.894.

Le Bilan au 31 DECEMBRE 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2015169057/10.

(150186419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2015.

Multi-Strategy Portfolio, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.

R.C.S. Luxembourg B 73.332.

Le bilan au 30 juin 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2015.

NN Investment Partners Luxembourg S.A.

Par délégation

Référence de publication: 2015169141/12.

(150186572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2015.

Milet Ditzingen InvestCO S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 187.504.

RECTIFICATIF

Le bilan rectifié au 31 décembre 2014 (rectificatif du dépôt du bilan au 31 décembre 2014 déposé le 1 ^{er} octobre 2015 sous L150177271 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015169126/12.

(150186157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2015.



OVIVO Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 158.614.

Les comptes annuels au 31 mars 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société Un administrateur

Référence de publication: 2015169161/11.

(150186934) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2015.

NN (L) Liquid, Société d'Investissement à Capital Variable, (anc. ING (L) Liquid).

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.

R.C.S. Luxembourg B 86.762.

Le bilan au 30 juin 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2015.

NN Investment Partners Luxembourg S.A.

Par délégation

Référence de publication: 2015169150/12.

(150186455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2015.

Ricane Holding S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 50, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 162.379.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

RICANE HOLDING S.A., SPF

Référence de publication: 2015169207/11.

(150186972) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2015.

Hewlett-Packard Luxembourg Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 88.849.

Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société du 8 octobre 2015

En date du 8 octobre 2015, l'associé unique de la Société a pris la résolution suivante:

- d'accepter la démission de Monsieur Etienne Rouvillois et Monsieur Sven Olbrechts en tant que gérants de la Société avec effet immédiat;

En conséquence, le conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

- Madame Miral Hamani;
- Monsieur Stéphane Lahaye;
- Monsieur Coen Timmer; et
- Monsieur Bas Van Der Goorbergh.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Pour Hewlett-Packard Luxembourg Investment S.à r.l.

Liudmila Gorodnikova

Référence de publication: 2015168381/20.

(150185837) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2015.



Pacific Opportunities Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. Luxembourg Investment Company 19 S.à r.l.).

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert. R.C.S. Luxembourg B 192.188.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-eighth of September, before us, Maître Jean SECKLER, notary in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Luxembourg Investment Company 19 S.à r.l. (to be renamed Pacific Opportunities Holdings), a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 192.188, and having a share capital amounting to EUR 12,500 (the Company).

The Company has been incorporated pursuant to a deed of Francis Kesseler, notary residing in Esch-sur-Alzette, dated November 6, 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 3872, page 185847, dated December 15, 2014. The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since its incorporation.

THERE APPEARED:

Mr. Rithivit TEP, manager of companies, born on January 8, 1963 in Phnom Penh (Cambodia), residing professionally at 1, Street 2, Borei Sunway Khan Toul Kok, K-Phnom Penh (Cambodia) (the Sole Shareholder),

here represented by Mr Henri DA CRUZ, notary clerk, with professional address in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder, prenamed and represented as stated above, representing the entire share capital of the Company, has requested the undersigned notary to record that:

- I. The Company's share capital is presently set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid-up;
 - II. The agenda of the Meeting is as follows:
 - 1. Waiver of convening notices;
- 2. Change of the name of the Company from its current name "Luxembourg Investment Company 19 S.à r.l." to "Pacific Opportunities Holdings S.à r.l.";
- 3. Amendment to the corporate object of the Company and subsequent amendment to article 3 of the articles of association of the Company which will henceforth read as follows:

" Art. 3. Object.

- 3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and in any real estate properties, and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin. The Company may invest in real estate whatever the acquisition modalities including but not limited to the acquisition by way of sale or enforcement of security.
- 3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.
- 3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.
- 3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object."
- 4. Suppression of the nominal value of the twelve thousand five hundred (12,500) shares, representing the entire share capital of the Company of an amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-);



- 5. Change of the functional currency of the Company from euro (EUR) to United States Dollar (USD) and subsequent conversion of the amount of share capital of the Company from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) to the USD equivalent according to EUR/USD exchange rate of the European Central Bank published on the business day preceding the Meeting;
- 6. Following the above item 5. of the agenda, decrease of the amount of the share capital of the Company from its so converted USD amount to twelve thousand five hundred United States Dollar (USD 12,500.-), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares, without designation of nominal value and allocation of the amount of the decrease of the share capital to the share premium account of the Company;
- 7. Creation of a nominal value of United States Dollar (USD 1.-) by share of the Company, so that the share capital of the Company be represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares having a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, and an aggregate nominal value of twelve thousand five hundred United States Dollar (USD 12,500.-);
- 8. Creation of classes of shares of the Company, namely (i) the class A ordinary shares of the Company, (ii) the class B tracker shares of the Company and (iii) the class C tracker shares of the Company, all in registered form and having a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, with shall have such rights and features as stated in the articles of association of the Company, which will be amended pursuant to item 12 of this agenda;
 - 9. Redesignation of the existing ordinary shares of the Company into the class A ordinary shares of the Company;
- 10. Increase of the share capital of the Company from its present amount of twelve thousand five United States Dollars (USD 12,500.-), up to thirty-two thousand five hundred United States Dollars (USD 32,500.-), by way of issuance of (i) fifteen thousand (15,000) class B tracker shares of the Company, and (ii) five thousand (5,000) class C tracker shares of the Company, having a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, all in registered form;
 - 11. Subscription to, payment of the share capital increase specified in item 10. above;
 - 12. Amendment and full restatement of the articles of association of the Company to reflect the above changes;
- 13. As consequence of the restatement of the Articles of association, reappointment of Joel Cardenas San Martin and Mariana Verissimo as class A managers of the Company and Rithivit Tep as class B manager of the Company for an unlimited period of time;
- 14. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes, with power and authority given to any manager of the Company, each acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the share capital increase and the newly issued classes of shares, in the register of shareholders of the Company; and
 - 15. Miscellaneous.
 - III. The Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented, the Meeting waives the convening notice requirements, the Sole Shareholder considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to it in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to amend the name of the Company from its current name "Luxembourg Investment Company 19 S.à r.l." to "Pacific Opportunities Holdings S.à r.l."

Third resolution

The Meeting resolve to amend the corporate object of the Company and to subsequently amend article 3 of the Articles which will henceforth read as follows:

" Art. 3. Object.

- 3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and in any real estate properties, and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin. The Company may invest in real estate whatever the acquisition modalities including but not limited to the acquisition by way of sale or enforcement of security.
- 3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other



company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

- 3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.
- 3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object."

Fourth resolution

The Meeting resolves to suppress the nominal value of the twelve thousand five hundred (12,500) shares, representing the entire share capital of the Company of an amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-).

Fifth resolution

The Meeting resolves to change the functional currency of the Company from euro (EUR) to United States Dollar (USD) and to subsequent convert of the amount of share capital of the Company from its present amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) to the USD equivalent according to EUR/USD exchange rate of the European Central Bank published on September 25, 2015 i.e. EUR 1 being USD 1.1151.

Sixth resolution

The Meeting resolves to decrease the share capital of the Company in order to reduce its present amount of thirteen thousand nine hundred and thirty-eight United States Dollars and seventy-five cents (USD 13,938.75) to twelve thousand five hundred United States Dollars (USD 12,500.-), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares, without designation of nominal value, and to allocate the amount of one thousand four hundred and thirty-eight United States Dollars and seventy-five cents (USD 1,438.75) to the share premium account of the Company.

Seventh resolution

The Meeting resolves to create a nominal value of United States Dollar (USD 1.-) by share of the Company, so that the share capital of the Company be represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares having a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, and an aggregate nominal value of twelve thousand five hundred United States Dollars (USD 12,500.-).

Eight resolution

The Meeting resolves to create classes of shares of the Company, namely (i) the class A ordinary shares of the Company, (ii) the class B tracker shares of the Company, and (iii) the class C tracker shares of the Company, all in registered form and having a nominal value of one United States Dollar (USD.-) each, with shall have such rights and features as stated in the articles of association of the Company, which will be amended pursuant to the eleventh resolution below.

Ninth resolution

The Meeting resolves to redesignate the existing ordinary shares of the Company into the class A ordinary shares of the Company.

Tenth resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company from its present amount of twelve thousand five United States Dollars (USD 12,500), up to thirty-two thousand five hundred United States Dollars (USD 32,500), by way of issuance of (i) fifteen thousand (15,000) class B tracker shares of the Company, and (ii) five thousand (5,000) class C tracker shares of the Company, having a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, all in registered form.

Subscription - Payment

The Sole Shareholder, prenamed and represented as stated above, declares to subscribe to (i) fifteen thousand (15,000) class B tracker shares of the Company and (ii) five thousand (5,000) class C tracker shares of the Company, having a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, and an aggregate value of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000), and have them fully paid up by way of a contribution in cash in the amount of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000).

The aggregate amount of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000) is forthwith at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Eleventh resolution

The Meeting resolves to fully restate the Articles so that they shall henceforth read as follows:

"I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name "Pacific Opportunities Holdings S.à r.l." (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in



particular by the law dated 10 th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office.

- 2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.
- 2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

- 3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and in any real estate properties, and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin. The Company may invest in real estate whatever the acquisition modalities including but not limited to the acquisition by way of sale or enforcement of security.
- 3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.
- 3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.
- 3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object."

Art. 4. Duration.

- 4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.
- 4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

- 5.1. The Company's share capital is set at thirty-two thousand five hundred United States Dollars (USD 32,500.-), represented by thirty-two thousand five hundred (32,500.-) shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1) each all subscribed and fully paid up, which are divided into the following classes of shares:
 - twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares (the Class A Ordinary Shares);
 - fifteen thousand (15,000) class B shares (the Class B Shares); and
 - five thousand (5,000) class C shares (the Class C Shares).

The Class B Shares and the Class C Shares are collectively referred to as the "Tracker Shares", and individually, a "Tracker Share".

The Class A Ordinary Shares, the Class B Shares and the Class C Shares are hereinafter referred to individually as a "Share" and collectively as the "Shares".

The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders" and individually as a "Shareholder".

The Class B Shares track the performance and returns of the Company's direct investment in the equity of Kuga Reflorestamento LTDA (the B Investment).



The Class C Shares track the performance and returns of the Company's direct investment in the equity of Cougar Pacific PTE Ltd (the C Investment).

Each Share entitles its holder to one vote.

All Shares will have equal rights, except as otherwise provided for in these Articles.

- 5.2 The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholder (s) adopted in the same manner required for amendment of the Articles.
- 5.3 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account (the Share Premium), into which any premium paid on any share is transferred. Any share premium paid in respect of the subscription of any Share of a specific class upon their issuance shall be allocated to a Share Premium account corresponding to that specific class of Shares, to be denominated by the corresponding letter.
- 5.4 There may be set up a special equity reserve accounts (the SPERA), connected to the Shares. Any contribution made to the SPERA in relation with a specific class of Shares shall be allocated to the SPERA account corresponding to that specific class of Shares, to be denominated by the corresponding letter.

Art. 6. Shares.

- 6.1 The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.
- 6.2 Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

- 6.3 A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.
- 6.4. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and removal of managers.

- 7.1 The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board) composed of at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager. The managers do not need to be shareholders.
 - 7.2. The managers may be removed at any time ad nutum (without any reason) by a resolution of the shareholder(s).

Art. 8. Powers of the board of managers.

- 8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.
- 8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there are more than one manager, by the board of managers of the Company or by two managers acting jointly.

Art. 9. Procedure.

- 9.1. The Board meets upon the request of any manager, at the place indicated in the convening notice.
- 9.2. Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the Board.
- 9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or email, of each member of the Board.
 - 9.4. Any manager may act at any meeting of the Board by appointing in writing another manager as his proxy.
- 9.5. The Board may validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented and at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager are present or represented. Resolutions of the Board shall be validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented provided that any resolution shall not validly be passed unless it is approved by at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager. The resolutions of the Board shall be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.
- 9.6. Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.



- 9.7. Circular resolutions signed by all the managers are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.
- **Art. 10. Representation.** The Company shall be bound towards third parties in all matters (i) by the joint signatures of one (1) class A manager and one (1) class B manager, and (ii) by the sole or joint signature(s) of any persons to whom special powers have been delegated in accordance with article 8.2 of these Articles.

Art. 11. Sole manager.

- 11.1 If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.
 - 11.2 The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.
- 11.3 The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.
- **Art. 12. Liability of the managers.** The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

Art. 13. Powers and Voting rights.

- 13.1. The sole shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.
- 13.2. Each shareholder may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.
- 13.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 14. Form - Quorum - Majority.

- 14.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.
- 14.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.
- 14.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority in number of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 15. Accounting Year.

- 15.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December.
- 15.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.
 - 15.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 16. Allocation of Profits.

- 16.1. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the Company.
- 16.2. Every year, five percent (5%) of the net profit will be transferred to the legal reserve. This deduction ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to ten percent (10%) of the issued capital.
 - 16.3. After the allocation provided by the preceding article 16.2, all further profits shall be distributed and paid as follows:
- (a) the holders of the shares of each class of shares, pro rata to the capital invested by each of them in respect of their shares (nominal value and, as the case may be, Share Premium and/or SPERA), shall be entitled to a dividend equal to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the assets acquired with the proceeds of the subscription for the Shares of such class (the Investment Income), minus (ii) any costs directly related to such investment (the Investment Costs), items (i) and (ii) to be determined by the Board;



- (b) for the avoidance of any doubt, the holders of the Class B Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, Share Premium and/or SPERA) by each holder of Class B Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the B Investment (the Class B Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class B Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the Board;
- (c) for the avoidance of any doubt, the holders of the Class C Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, Share Premium and/or SPERA) by each holder of Class C Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the C Investment (the Class C Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class C Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the Board;
- (d) the General Meeting has discretionary power to dispose of the surplus, if any. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend, transfer it to the reserve or carry it forward.
 - 16.4. Interim dividends may be authorized and distributed, at any time, by the Board under the following conditions:
 - (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the Board;
- (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve; and
 - (iii) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

- 17.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.
- 17.2. After payment of all debts and charges against the Company and of the expenses of the liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholders in conformity with and so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set for dividend distributions in article 16.3.

VI. General provision

18. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles."

Twelfth resolution

As consequence the restatement of the Articles, the Meeting resolves to reappoint, with immediate effect, Mr Joel Cardenas San Martin, born on March 3, 1978 in Bilbao (Spain), residing professionally at 6 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg and Ms Bárbara Veríssimo, born on February 25, 1979 in Lisboa (Portugal), residing professionally at 6 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg as Class A Managers of the Company for an indefinite period and Mr Rithivit Tep, born on January 8, 1963, in Phnom Penh (Cambodia), residing at 1, Street 2, Borei Sunway Khan Toul Kok, Phnom Penh, Cambodia, as Class B Manager of the Company, for an indefinite period.

There being no further business, the meeting is closed.

Estimate of costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately EUR 1,500.-.

Declaration

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, such proxyholder signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le vingt-huitième jour du mois de septembre,

Par-devant nous, Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg,



s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Luxembourg Investment Company 19 S.à r.l. (dont le nom sera modifié en Pacific Opportunities Holdings S.à r.l.), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 192.188 (la Société)

la Société a été constituée le 6 novembre 2014 en vertu d'un acte de Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 15 décembre 2014, numéro 3872, page 185847. Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis sa constitution (les Statuts).

A COMPARU

Monsieur Rithivit TEP, gérant de sociétés, né le 8 Janvier 1963 à Phnom Penh (Cambodge) ayant son adresse professionnelle au 1, Street 2, Borei Sunway Khan Toul Kok, K-Phnom Penh (Cambodge) (l'Associé Unique),

ici représenté par Monsieur Henri DA CRUZ, clerc de notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après signature "ne varietur" par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique, prénommé et représenté comme indiquée ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social de la Société, a prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- I. Le capital social de la Société est actuellement fixé à douze mille cinq cents euro (EUR 12.500.-), représenté par douze mille cinq cents (12.500,-) de parts sociales nominatives, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.
 - II. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:
 - 1. Renonciation aux formalités de convocation;
- 2. Modification de la dénomination sociale de la Société de sa dénomination actuelle «Luxembourg Investment Company 19 S.à r.l.» en «Pacific Opportunities Holdings S.à r.l.»;
- 3. Modification de l'objet social de la société et modification subséquente de l'article 3 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

Art. 3. Objet social.

- 3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et dans tous biens immobiliers, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit. La Société peut également investir dans l'immobilier quelles qu'en soient les modalités d'acquisition, notamment mais sans que ce soit limitatif, l'acquisition par la vente ou l'exercice de sûretés.
- 3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.
- 3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.
- 3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social."
- 4. Suppression de la valeur nominale des douze mille cinq cent (12,500) parts sociales représentant la totalité du capital de la Société d'un montant de douze mille cinq cent euros (EUR 12,500);
- 5. Changement de la devise fonctionnelle de la Société d'euro (EUR) en dollar américain (USD) et conversion subséquente du montant du capital social de la Société de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) à son montant équivalent en USD selon le taux de change EUR/USD de la Banque Centrale Européenne publié la veille de l'Assemblée;



- 6. Suite à l'article 5. ci-dessus, diminution du capital social de la Société de son montant converti en USD afin de le porter au montant de douze mille cinq cents dollars (USD 12,500), représenté par douze mille cinq cents parts (12,500), sans désignation d'une valeur nominale et allocation de la diminution du capital social à la prime d'émission de la Société;
- 7. Création d'une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1) par part sociale de la Société, de sorte que le capital social de la Société soit représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1) chacune et une valeur nominale totale de douze mille cinq cents dollars (USD 12,500);
- 8. Création de classes de parts sociales de la Société, à savoir (i) les parts ordinaires de classe A de la Société, (ii) les parts traçantes de classe B de la Société et (iii) les parts traçantes de classe C de la Société, toutes sous forme nominative et ayant une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1,-) chacune, qui auront les droits et caractéristiques tels qu'exposés dans les statuts de la Société, tels qu'amendés conformément au point 12 du présent ordre du jour;
- 9. Re-désignation des parts sociales ordinaires existantes de la Société en parts sociales ordinaires de classe A de la Société;
- 10. Augmentation du capital social de la Société de son montant actuel de douze mille cinq cents Dollars américains (USD 12,500) à un montant de trente-deux mille cinq cent Dollars américains (USD 32,500), par voie d'émission de (i) quinze mille (15,000) nouvelles parts sociales traçantes de classe B de la Société, et (ii) cinq mille (5,000) nouvelles parts sociales traçantes de classe C de la Société, ayant une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1,-) chacune, toutes sous forme nominative;
 - 11. Souscription à, libération de l'augmentation de capital social spécifiée au point 10. ci-dessus;
 - 12. Modification et refonte complète de l'ensemble des Statuts de la Société afin de refléter les changements ci-dessus;
- 13. Suite à la modification des Statuts, nomination de Joel Cardenas San Martin et Mariana Verissimo en tant que gérants de la Société de classe A et de Rithivit Tep en tant que gérant de la Société de classe B pour une durée indéterminée;
- 14. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus, et de donner pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, pour procéder au nom de la Société à l'inscription de l'augmentation du capital social et des classes de parts sociales nouvellement émises, dans le registre des associés de la Société; et
 - 15. Divers.
 - III. L'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

La totalité du capital social de la Société étant représentée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé unique représenté à l'Assemblée se considérant lui-même comme ayant été dûment convoqué et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué à l'avance.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de modifier la dénomination de la Société de de sa dénomination actuelle «Luxembourg Investment Company 19 S.à r.l.» à «Pacific Opportunities Holdings S.à r.l.».

Troisième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'objet social de la Société et de subséquemment modifier l'article 3 des Statuts qui sera désormais lu de la manière suivante:

« Art. 3. Objet.

- 3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.
- 3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.
- 3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.



3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de supprimer la valeur nominale des douze mille cinq cents (12,500) parts sociales, représentant la totalité du capital social de la Société d'un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12,500).

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de modifier la devise fonctionnelle de la Société de l'euro (EUR) au Dollar Américain (USD) et ensuite de convertir le montant du capital social de la société de son montant actuel de douze mille cinq cent euros (EUR 12,500.-) au montant équivalent en USD suivant le taux de change officiel EUR/USD publié par la Banque Centrale Européenne le 25 septembre 2015 i.e. EUR 1 étant équivalent à USD 1,1151.

Sixième résolution

L'Assemblée décide de diminuer le capital social de la Société de sorte à le porter de son montant actuel de treize mille neuf cent trente-huit Dollars Américains et soixante-quinze cents (USD 13.938,75) à douze mille cinq cent Dollars Américains (USD 12,500), représenté par douze mille cinq cents (12,500) parts sociales, sans valeur nominale, et d'allouer le montant de mille quatre cent trente-huit Dollars Américains et soixante-quinze cents (USD 1.438,75) à la prime d'émission de la Société.

Septième résolution

L'Assemblée décide de créer une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1) par part sociale de la Société, de sorte que le capital social de la Société soit représenté par douze mille cinq cents (12,500) parts sociales ayant une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1) chacune, et une valeur nominale totale de douze mille cinq cents Dollars américains (USD 12,500).

Huitième résolution

L'Assemblée décide de créer des classes de parts sociales de la Société, à savoir (i) les parts ordinaires de classe A de la Société, (ii) les parts traçantes de classe B de la Société et (iii) les parts traçantes de classe C de la Société, toutes sous forme nominative et ayant une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1,-) chacune, qui auront les droits et caractéristiques tels qu'exposés dans les statuts de la Société, tels qu'amendés conformément à la résolution numéro 11 ci-dessous.

Neuvième résolution

L'Assemblée décide de redésigner les parts sociales ordinaires existantes de la Société en parts sociales ordinaires de classe A de la Société.

Dixième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel de douze mille cinq cents Dollars Américains (USD 12,500) à un montant de trente-deux mille cinq cent Dollars Américains (USD 32,500), par voie d'émission de (i) quinze mille (15,000) nouvelles parts sociales traçantes de classe B de la Société, et (ii) cinq mille (5,000) nouvelles parts sociales traçantes de classe C de la Société, ayant une valeur nominale d'un Dollar Américain (USD 1,-) chacune, toutes sous forme nominative.

Souscription - Libération

L'Associé Unique, précité et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à (i) quinze mille (15,000) parts sociales traçantes de classe B de la Société, et à (ii) cinq mille (5,000) parts sociales traçantes de classe C de la Société, ayant une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1,-) chacune, et une valeur totale de vingt mille Dollars américains (USD 20,000), et déclare les avoir entièrement libérées grâce un apport en numéraire de vingt mille Dollars américains (USD 20,000).

Le montant total de vingt mille Dollars américains (USD 20,000) est immédiatement à la disposition de la Société, dont la preuve a été apportée au notaire instrumentant par un certificat de blocage.

Onzième résolution

L'Assemblée décide de modifier entièrement les Statuts de sorte à ce qu'ils aient désormais la teneur suivante:

«I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée



Art. 2. Siège social.

- 2.1. Le siège social est établi à Luxembourg Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique, ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.
- 2.2. Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces évènements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

- 3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et dans tous biens immobiliers, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit. La Société peut également investir dans l'immobilier quelles qu'en soient les modalités d'acquisition, notamment mais sans que ce soit limitatif, l'acquisition par la vente ou l'exercice de sûretés.
- 3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.
- 3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.
- 3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

4. Durée.

- 4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.
- 4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

- 5.1. Le capital social est fixé à trente-deux mille cinq cent Dollars américains (USD 32.500,-), représenté par trente-deux mille cinq cent (32,500) parts sociales sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un Dollar (USD 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées, divisées en:
 - douze mille cinq cent (12,500) parts sociales ordinaires de classe A (les Parts Sociales Ordinaires de Classe A);
 - quinze mille (15,000) parts sociales de classe B (les Parts Sociales de Classe B); et
 - cinq mille (5,000) parts sociales de classe C (les Parts Sociales de Classe C).

Les Parts Sociales de Classe B et les Parts Sociales de Classe C sont collectivement dénommées les «Parts Sociales Traçantes», et individuellement la «Part Sociale Traçante».

Les Parts Sociales Ordinaires de Classe A, les Parts Sociales de Classe B et les Parts Sociales de Classe C sont ci-dessous désignées individuellement une «Part Sociale» et collectivement les «Parts Sociales».

Les détenteurs des Parts Sociales sont collectivement désignés comme les «Associés» et individuellement comme un «Associé».

Les Parts de Classe B tracent la performance et les rendements des actifs en capital social et autres actifs assimilés au capital social détenus par la Société dans Kuga Reflosteramento LTDA (l'Investissement B).



Les Parts de Classe C tracent la performance et les rendements des actifs en capital social et autres actifs assimilés au capital social détenus par la Société dans Cougar Pacific PTE Ltd (l'Investissement C).

Chaque Part Sociale donne à son détenteur droit à un vote.

Toutes les Parts Sociales ont des droits égaux sauf stipulation contraire des Statuts.

- 5.2 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit en une ou plusieurs fois par une décision de l'assemblée générale des Associés adoptée selon la manière requise pour modifier ces Statuts.
- 5.3 En plus du capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission (la Prime d'Émission) sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Toute prime d'émission payée pour la souscription de toute Part Sociale d'une classe spécifique lors de son émission sera affectée à un compte de réserve prime d'émission correspondant à cette classe spécifique de Parts Sociales Traçantes, et en portera la lettre correspondante.
- 5.4 Il pourra être établi un compte de réserve spéciale (la SPERA), connecté aux Parts Sociales. Toute contribution faite sur le compte de SPERA en relation avec une classe spécifique Part Sociales sera affectée à un compte de SPERA correspondant à cette classe spécifique de Parts Sociales, et en portera la lettre correspondante.

Art. 6. Parts sociales.

- 6.1. Les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte que la Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par part sociale.
- 6.2. Les parts sociales sont librement transmissibles entre Associés. Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement transmissibles à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales (inter vivos) à des tiers n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

- 6.3. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société et chaque associé qui ne fera lq demande pourra le consulter
- 6.4. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et révocation de gérants.

- 7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérant(s) nommé(s) par résolution des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Dans le cas où plusieurs gérants sont nommés, ils forment le conseil de gérance (le Conseil) composé d'au moins un (1) gérant de classe A et d'au moins un (1) gérant de classe B. Le(s) gérant(s) ne sont pas nécessairement associé(s).
 - 7.2 Les gérants sont révocables n'importe quand ad nutum par une décision de l'assemblée des associés.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

- 8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.
- 8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou s'il y a plus de un gérant, par le conseil de gérance de la Société ou par deux gérants agissant conjointement.

Art. 9. Procédure.

- 9.1. Le conseil de gérance se réunira sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.
- 9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.
- 9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.
- 9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.
- 9.5. Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée et qu'au moins un (1) gérant de classe A et au moins un (1) gérant de classe B soient présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à condition que ces dernières soient adoptées au moins par un (1) gérant de classe A et au moins un (1) gérant de classe B. Les décisions du Conseil sont



consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

- 9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.
- 9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.
- **Art. 10. Représentation.** La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers (i) par la signature conjointe d'un (1) gérant de classe A et d'un (1) gérant de classe B, et (ii) par la signature unique ou conjointe de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués conformément à l'article 8.2 de ces Statuts.

Art. 11. Gérant unique.

- 11.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans ces Statuts au Conseil ou aux gérants doit être lue comme une référence au gérant unique, selon qu'il convient.
 - 11.2. La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.
- 11.3. La Société sera également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.
- **Art. 12. Responsabilités des gérants.** Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 13. Pouvoirs - Droits de vote.

- 13.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.
- 13.2. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.
- 13.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 14. Forme - Quorum - Majorité.

- 14.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.
- 14.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.
- 14.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 15. Exercice social.

- 15.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente-et-un décembre.
- 15.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.
 - 15.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 16. Affectation des bénéfices.

- 16.1. Le solde créditeur du compte des bénéfices et des pertes, après déduction des dépenses, frais, amortissements, charges et provisions, représente le bénéfice net de la Société.
- 16.2 Chaque année, cinq pourcent (5%) du bénéfice net sera transféré à la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale s'élève à dix pourcent (10%) du capital social.
- 16.3 Après l'affectation des bénéfices suivant les instructions du précédant article 16.2., tous les autres bénéfices seront distribués et payés comme suit:
- (a) les détenteurs des parts sociales de chaque classe, au prorata du capital investi par chacun d'entre eux pour leurs parts sociales (valeur nominale et, selon le cas, prime d'émission et/ou SPERA), auront droit à un dividende égal (i) à tout produit et revenu dérivés par la Société (en ce compris, sans limitation, les dividendes, plus-values, bénéfices de liquidation, produit



de la vente et tout autre produit et revenu) de son investissement direct dans les actifs acquis avec le produit de la souscription pour les Parts Sociales de cette classe, la Prime d'Emission de cette classe et/ou le compte SPERA correspondant à cette classe (le Revenu de l'Investissement), moins (ii) tous les coûts directement liés à cet investissement (les Frais d'Investissement), les points (i) et (ii) devant être déterminés par le Conseil de Gérance;

- (b) en tout état de cause, les détenteurs de Parts Sociales de Classe B au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale et selon les cas, prime d'émission et/ou SPERA) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe B pour ces parts sociales, auront droit (i) à tous produit et revenu dérivés par la Société (en ce compris, sans limitation, les dividendes, plus-values, bénéfices de liquidation, produit de la vente et tout autre produit et revenu) de son investissement direct dans le capital social et autres actifs assimilés au capital social de toute société ou entité déterminée par l'assemblée générale des Associés le cas échéant (le Revenu Net de l'Investissement de Classe B), moins (ii) tous les coûts directement liés au Revenu Net de l'Investissement de Classe B, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le Conseil de Gérance;
- (c) en tout état de cause, les détenteurs de Parts Sociales de Classe C au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale et selon les cas, prime d'émission et/ou SPERA) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe C pour ces parts sociales, auront droit (i) à tous produit et revenu dérivés par la Société (en ce compris, sans limitation, les dividendes, plus-values, bénéfices de liquidation, produit de la vente et tout autre produit et revenu) de son investissement direct dans le capital social et autres actifs assimilés au capital social de toute société ou entité déterminée par l'assemblée générale des Associés le cas échéant (le Revenu Net de l'Investissement de Classe C), moins (ii) tous les coûts directement liés au Revenu Net de l'Investissement de Classe C, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le Conseil de Gérance;
- (d) l'assemblée générale des Associés a le pouvoir discrétionnaire de décider de l'affectation du solde, le cas échéant. Elle peut affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.
- 16.4. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment par le Conseil de gérance dans les conditions suivantes:
 - (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance de la Société;
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve statutaire;
 - (iii) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

VI. Dissolution - Liquidation

- 17.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.
- 17.2. Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société et des frais de liquidation, le boni de liquidation sera distribué aux associés de manière à réaliser sur une base globale un résultat identique au résultat économique découlant des règles de distribution implémentées pour les distributions de dividendes à l'article 16.3.

VI. Disposition générale

18. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.»

Douzième résolution

Suite à la modification des Statuts, l'Assemblée décide de renommer, avec effet immédiat, Mr Joel Cardenas San Martin, né le 3 Mars 1978 à Bilbao (Espagne), ayant sa résidence professionnelle au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et Mme Bárbara Veríssimo, née le 25 février 1979 à Lisbonne (Portugal), ayant sa résidence professionnelle au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453, en tant que gérants de Classe A de la Société, pour une durée indéterminée et de renommer Mr Rithivit Tep, né le 8 janvier 1963 à Phnom Penh, Cambodge, ayant sa résidence au 1, Street 2, Borei Sunway Khan Toul Kok, Phnom Penh, Cambodge, en tant que gérant de Classe B de la Société pour une durée indéterminée.

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Estimation des frais

Le montant total des coûts, dépenses, rémunérations ou frais, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à environ EUR 1,500.-.

Déclaration

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, rédigé et passé à Junglinster, à la date qu'en tête des présentes.



Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, ce mandataire a signé ensemble avec le notaire instrumentant, le présent acte original.

Signé: Henri DA CRUZ, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 30 septembre 2015. Relation GAC/2015/8317. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur ff. (signé): Claire PIERRET.

Référence de publication: 2015168452/772.

(150185634) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2015.

Langham Hall Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 150.049.

In the year two thousand and fIfteen, on the seventeenth day of September.

Before us Maître Gérard LECUIT, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting of shareholders of Langham Hall Luxembourg S.àr.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 24 rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, incorporated pursuant to a notarial deed received on the 1 st day of December, 2009 and published in Recueil des Sociétés et Associations, Mémorial C number 92 dated January 14 th, 2010, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 150049, hereinafter referred to as the «Company». The articles of association of the Company have last been amended pursuant to a deed of the undersigned notary on April 10, 2014, published in Recueil des Sociétés et Associations, Mémorial C number 1733 dated July, 4 th, 2014.

The extraordinary general meeting of shareholders was declared open under the chairmanship of Mrs Ingrid Lafond, private employee, residing professionally in Luxembourg, who appointed as secretary Mrs Sandrine Sommer, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The extraordinary general meeting of shareholders elected as scrutineer Mr. Keith McShea, companies director, residing professionally in Luxembourg.

The board of the extraordinary general meeting of shareholders having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

(i) The agenda of the extraordinary general meeting of shareholders is the following:

Agenda

- 1 To convert the current issued share capital of one hundred and twenty-five thousand euro (EUR 125,000) divided into one hundred and twenty-five thousand (125,000) shares of one euro (EUR 1) into one hundred and twenty-five thousand euro (EUR 125,000) divided into one hundred and twenty-five thousand (125,000) A shares of one euro (EUR 1) each;
- 2 To increase the share capital by an amount of ten euro (EUR 10) divided into ten (10) B shares of one euro (EUR 1), so as to raise it from its current amount of one hundred and twenty-five thousand euro (EUR 125,000) divided into one hundred and twenty-five thousand (125,000) A shares with a par value of one euro (EUR 1) each, to an amount of one hundred and twenty-five thousand and ten euro (EUR 125,010), divided into one hundred and twenty-five thousand (125,000) A shares and ten (10) B shares, each with a par value of one euro (EUR 1) each. the class A shares and the class B shares shall constitute separate classes of shares in the Company, but shall rank pari passu in all respects save as specifically provided in the Company's articles of association and any agreement entered into by and between the shareholders of the Company from time to time;
- 3 To issue ten (10) B shares of one euro (EUR 1) each to Mr Keith McShea, born on 18 February 1972 in London, England, residing professionally at 24 rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.
 - 4 Waiver of any pre-emption rights in respect of the ten (10) B shares of one euro (EUR 1) issued.
 - 5 To approve the subscription of ten (10) B shares of one euro (EUR 1) and their allocation to Mr Keith McShea.
- 6 To amend the articles 5, 6 and 24 of the articles of incorporation in order to reflect the changes to the share capital of the Company.
 - 7 To appoint Miss Tatyana Boger as manager for an unlimited period.
 - 8 Miscellaneous.
- (ii) The shareholders present, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance-list; this attendance-list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the extraordinary general meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.



- (iii) The proxies of the represented shareholders, initialled "ne varietur" by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.
- (iv) The whole subscribed capital being represented at the present extraordinary general meeting of shareholders and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this extraordinary general meeting, no convening notices were necessary.
- (v) The present extraordinary general meeting of shareholders is then regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

The extraordinary general meeting of shareholders resolved, after deliberation, unanimously to take the following resolutions:

First resolution

The extraordinary general meeting of shareholders resolves to convert the current share capital of one hundred and twenty-five thousand euro (EUR 125,000) divided into one hundred and twenty-five thousand (125,000) shares of one euro (EUR 1) each into one hundred and twenty-five thousand euro (EUR 125,000) divided into one hundred and twenty-five thousand (125,000) A shares of one euro (EUR 1) each.

Second resolution

The extraordinary general meeting of shareholders resolves to increase the share capital by an amount of ten euro (EUR 10) divided into ten (10) B shares of one euro (EUR 1), so as to raise it from its current amount of one hundred and twenty-five thousand euro (EUR 125,000) divided into one hundred and twenty-five thousand (125,000) A shares with a par value of one euro (EUR 1) each, to an amount of one hundred and twenty-five thousand and ten euro (EUR 125,010), divided into one hundred and twenty-five thousand (125,000) A shares and ten (10) B shares, each with a par value of one euro (EUR 1) each. The class A shares and the class B shares shall constitute separate classes of shares in the Company, but shall rank pari passu in all respects save as specifically provided in the Company's articles of association and any agreement entered into by and between the shareholders of the Company from time to time.

Third resolution

The extraordinary general meeting of shareholders resolves to issue ten (10) B shares of one euro (EUR 1) each and notices that any pre-emption rights in respect of the ten (10) B shares of one euro (EUR 1) issued are waived.

Contributor's intervention - Subscription - Payment

Upon there intervenes:

Mr Keith McShea, prenamed, who declares to subscribe for the ten (10) B shares with a par value of one euro (1.- EUR) plus a share premium in the amount of thirteen thousand seven hundred and forty euros (EUR 13,740)

Proof of the payment in cash has been given to the undersigned notary by a bank certificate so that as a consequence the company has at its disposal the 2 total amount in cash of thirteen thousand seven hundred and fifty euro (EUR 13,750).

Fourth resolution

The extraordinary general meeting of shareholders resolves to approve the subscription of ten (10) B and their allocation to Mr Keith McShea, prenamed.

Fifth resolution

The extraordinary general meeting of shareholders, in order to reflect the changes related in the previous resolutions, resolves to amend the articles 5, 6 and 24 of the articles of association who will henceforth read as follows:

"Art. 5. Share Capital. The share capital of the Company is set at one hundred and twenty five thousand and ten euros (EUR 125.010.-) divided into one hundred and twenty five thousand (125.000) A shares and ten (10) B shares, with a par value of one euro (EUR 1.-) each.

In addition to the share capital, the Company may maintain:

- a premium account into which any premium paid on any share in addition to the par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares, which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve; and
- a capital contribution account (account 115 "apport en capitaux propres non rémunéré par des titres" of the Luxembourg Standard Chart of Accounts) (the Account 115). The amounts booked in Account 115 will be distributable at any time further to a decision of the general meeting of the Company's shareholders to the extent the Company has sufficient net assets to allow such distribution.
- **Art. 6. Shares.** The class A shares and the class B shares shall constitute separate classes of shares in the Company, but shall rank pari passu in all respects save as specifically provided in these Articles. The class A shares and the class B shares are individually referred to as a share and collectively as the shares.



All the shares will be and remain in registered form.

When the Company is composed of a sole shareholder, the sole shareholder may freely transfer its/her/his shares.

When the Company is composed of several shareholders, and subject to any agreement entered into by and between the shareholders of the Company the shares may be transferred freely only amongst shareholders. The shares may be transferred to non-shareholders only with the authorisation of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital and subject to any agreement entered into by and between the shareholders of the Company.

The transfer of shares shall take place by notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in accordance with article 1690 of the Civil Code.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned. Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common representative, whether appointed amongst them or not. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to the relevant share until that common representative has been appointed.

Art. 24. Allocation of Profits. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by the Law. That allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed share capital of the Company.

The balance of the Company's annual net profits (the Balance) shall be at the disposal of the Shareholders. The Balance shall be allocated to Class A Shares and Class B Shares in proportion of their capital contribution, it being understood that capital contribution will include contribution in capital and share premium with the exclusion of the 115 accounts. Inside of the same Class of Shares, distribution will be made among shareholders pro rate the shares.

The sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be allocated. It/s/he may decide to use the whole or part of the remainder to existing losses, if any, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholder(s) as dividend.

Any distributions made by the Company, including, but not limited to, whether by means of dividend payment, repayment of capital, share premium or any other reserves, shall, in addition to the terms of these Articles, be subject to the terms of any agreement entered into by the Shareholders from time to time."

Sixth resolution

The extraordinary general meeting of shareholders resolves to appoint Miss Tatyana Boger, chartered certified accountant, born on the 10 th day of August 1984 in Kazakhstan, residing professionally at 24 rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, as manager for an unlimited period.

Nothing else being on the agenda, the meeting is closed.

Expenses

The expenses, incumbent on the Company and charged to it by reason of the present deed, are estimated at approximately one thousand five hundred euros (1,500.- EUR).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. Upon request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREAS, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the members of the board, known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and professional address, they signed together with the undersigned notary the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le dix-sept septembre.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est tenue

une assemblée générale des associés de Langham Hall Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée, existant sous le droit luxembourgeois, et ayant son siège social à L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias, ci-après la «Société». La Société a été constituée suivant acte notarié du 1 er décembre 2009 et publié au Recueil des Sociétés et Associations, Mémorial C numéro 92 du 14 janvier 2010. Les statuts de la Société ont été modifiés suivant acte du notaire instrumentant en date du 10 avril 2014, publié au Recueil des Sociétés et Associations, Mémorial C numéro 1733 du 4 juillet 2014.

L'assemblée générale des associés a été déclarée ouverte sous la présidence de Madame Ingrid lafond, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg nommant comme secrétaire Madame Sandrine Sommer, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée générale des associés a nommé comme scrutateur Monsieur Keith McShea, gérant de sociétés, résidant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée générale des associés ayant été valablement constitué, le président déclare et demande au notaire de noter:



(i) L'agenda de l'assemblée générale des associés est le suivant:

Ordre du jour

- 1. Conversion du capital social d'un montant de cent vingt-cinq mille euros (125.000.- EUR) divisé en cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales d'une valeur nominale de un euro (1.- EUR) chacune en cent vingt-cinq mille euros (125.000.- EUR) divisé en cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de classe A d'une valeur nominale de un euro (1.- EUR) chacune.
- 2. Augmentation du capital social de la Société à concurrence de dix euros (10.- EUR) divisé en dix (10) parts sociales de classe B, afin de le porter de son montant actuel de cent vingt-cinq mille euros (125.000.- EUR) divisé en cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de classe A d'une valeur nominale de un euro (1.- EUR) chacune à un montant de cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de classe A et dix (10) parts sociales de classe (B), d'une valeur nominale de un euro (1.- EUR) chacune. Les parts sociales de classe (A) et les parts sociales de classe (B) constituent deux différentes classes de parts sociales dans la société, mais sont à rang égal en tous aspects sauf si autrement spécifié dans les statuts et dans tout accord susceptible d'intervenir de temps en temps entre les associés de la société.
- 3. Émission de dix (10) nouvelles parts sociales de classe (B), ayant une valeur nominale de un euro (1.- EUR), entièrement libérées
 - 4. Renonciation des actionnaires à leurs droits de souscription préférentiel.
- 5. Acceptation de la souscription de ces dix parts sociales de classe B et acceptation de les allouer à Monsieur Keith McShea, prénommé.
 - 6. Modification des articles 5, 6, et 24 des statuts de la Société afin de refléter les changements statutaires.
 - 7. Nomination de Madame Tatyana Boger en tant que gérant de la société à durée indéterminée.
 - 8 Divers

Le notaire instrumentant a été requis d'acter les résolutions suivantes:

- (ii) Les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.
- (iii) Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants.
- (iv) L'intégralité du capital social souscrit étant représentée à la présente assemblée générale extraordinaire des actionnaires, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.
- (v) La présente assemblée générale extraordinaire des actionnaires est ainsi régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, après avoir délibéré, a alors pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des associés décide de convertir le capital social actuel de cent vingt-cinq mille euros (125.000.-EUR) représenté par cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales d'une valeur nominale de un euro (1.-EUR) chacune en cent vingt-cinq mille euros (125.000.-EUR) représenté par cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de classe (A) d'une valeur nominale de un euro (1EUR.-) chacune.

Deuxième résolution

L'assemblée générale des associés décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de dix euros (10.-EUR) représenté par dix (10) parts sociales de classe (B) afin de le porter de son montant actuel de cent vingt-cinq mille euros (125.000.- EUR) représenté par cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de classe (A) d'une valeur nominale de un euro (1EUR.-) chacune à un montant de cent vingt-cinq mille et dix euros (125.010.- EUR) représenté par cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de classe (A) et dix (10) parts sociales de classe (B), ayant chacune une valeur nominale d'un (1) euro. Les parts sociales de classe (A) et les parts sociales de classe (B) constituent deux différentes classes de parts sociales dans la société, mais sont à rang égal en tous aspects sauf si autrement spécifié dans les statuts et dans tout accord susceptible d'intervenir de temps en temps entre les associés de la société.

Troisième résolution

L'assemblée générale des associés décide d'émettre dix (10) nouvelles parts sociales de classe (B), ayant une valeur nominale de un euro (1.- EUR), et prend note de la renonciation des actionnaires actuels de leur droit de souscription préférentiel.

Souscription et libération

Est alors intervenue aux présentes:



Monsieur Keith McShea, prénommé, qui déclare souscrire à dix (10) parts sociales d'une valeur nominale de un euro (1.- EUR) chacune et les libérer intégralement, ensemble avec une prime d'émission de treize mille sept cent quarante (13.740.- EUR).

La preuve du paiement en espèces a été donnée au notaire instrumentant par un certificat de blocage, de sorte que la Société a dès à présent à sa libre disposition la somme de treize mille sept cent cinquante euros (13.750.- EUR)

Quatrième résolution

L'assemblée générale des associés décide d'accepter ladite la souscription de ces dix parts sociales et d'accepter de les allouer à Monsieur Keith McShea, prénommé.

Cinquième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'assemblée générale des associés décide de modifier les articles 5,6, et 24 des statuts afin de refléter les changements intervenus dans les résolutions précédentes, qui auront désormais la teneur suivante:

« Art. 5. Capital Social. Le capital social de la Société est fixe a cent vingt cinq mille et dix euros (EUR 125.010) divisé en cent vingt cinq mille(125.000) parts sociales de classe (A) et dix (10) parts sociales de classe (B) ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour payer les parts sociales que la Société pourrait racheter des associés, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associés, ou pour être affecté à la réserve légale.

En plus, un compte «apport en capitaux propres non rémunéré par des titres» peut être établi. Les montants dans ce compte appelé «compte 115» suivant la «Luxembourg Standard Chart of Accounts» seront distribuables à tout moment suivant une décision d'une assemblée générale des actionnaires, à condition que la société dispose d'assez d'actifs nets pour se permettre une telle distribution.

Art. 6. Parts Sociales. Les parts sociales de classe (A) et les parts sociales de classe (B) constituent deux différentes classes de parts sociales dans la société, mais sont de rang égal à tous aspects tel que spécifié dans les présents articles de la société.

Les parts sociales de classe (A) et les parts sociales de classe (B) sont individuellement qualifiées de part sociale et collectivement en tant que parts sociales.

Chaque part sociale sera et restera sous forme nominative. Lorsque la Société est composée d'un associé unique, l'associé unique peut transmettre ses parts librement. Si la Société est composée de plusieurs associés, les parts sociales sont librement cessibles uniquement entre associés. Dans cette situation, les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs a des non associés que moyennant l'agrément des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. La cession de parts sociales doit être documentée dans un acte notarial ou sous seing privé. De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles aient été correctement signifiées a la Société ou acceptées par la Société conformément à l'article 1690 du Code Civil. Chaque part est indivisible à l'égard de la Société. Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun nomme ou non parmi eux. La Société à le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés a la part sociale concernée et ce jusqu'à la nomination d'un mandataire commun de la Loi.

Art. 24. Affectation des Bénéfices. Sur les bénéfices nets de la Société il sera prélevé cinq pour cent (5 %) pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra dix pour cent (10%) du capital social souscrit de la Société.

Le bilan des profits annuels nets de la société doivent être mis à disposition des associés et les profits annuels nets alloués aux associés détenteurs des parts sociales de classe (A) et aux détenteurs des parts sociales de classe (B) en proportion à leurs contributions au capital, à l'exclusion de leur contribution au compte 115. Au sein d'une même classe d'actions, la distribution se fera entre les associés au prorata des parts sociales qu'ils détiennent.

L'associé unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des associés décide de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer aux associés comme dividendes.

Toute distribution faite par la société, que ce soit par distribution de dividendes, remboursement de capital, de prime d'émission ou toutes autres types de réserves, devra en complément aux présents articles, être sujet à tout accord susceptible d'intervenir de temps en temps entre les associés de la société.»

Septième résolution

L'assemblée générale des associés décide de nommer Madame Tatyana Boger, expert-comptable, née le 10 août 1984 auKazakhstan, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont, en tant que gérant de la société à durée indéterminée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.



Frais et dépens

Les frais, dépens, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la Société des suites de cet acte sont estimés à mille cinq cents euros (1.500.- EUR).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux membres du bureau, connus du notaire instrumentant par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: I. Lafond, S. Sommer, K. McShea, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 21 septembre 2015. Relation: 1LAC/2015/30001. Reçu soixante-quinze euros 75,- EUR.

Le Receveur (signé): Paul MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Référence de publication: 2015168440/280.

(150185806) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2015.

Maybrooke Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 194.079.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-eighth day of the month of September.

Before Maître Cosita DELVAUX, notary, residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting of the shareholders of Maybrooke Holdings S.A., (the "Company"), a société anonyme having its registered office at 6, Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B194079, incorporated by deed of the underdesigned notary dated January 15 th , 2015, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 622 of March 6 th , 2015.

The articles of association of the Company have been amended for the last time on September 28 th , 2015, by deed of the underdesigned notary not yet published in the Mémorial.

The meeting was presided by Mr François-Xavier Joyeux, juriste, residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

The chairman appointed as secretary and scrutineer Mrs Nicolina Bordian, juriste, residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

The bureau having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

- I. The shareholders represented and the number of shares held by them are shown on an attendance list signed by the proxyholders, the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list will remain attached to this document to be filed with it with the registration authorities.
- II. It appears from the said attendance list that all the two hundred and thirty million three hundred seventy-four thousand two hundred and thirty (230,374,230) shares in issue were represented at the present meeting.
- III. All shareholders represented declared having had sufficient prior knowledge of the agenda of the meeting and waived any prior convening notice in relation thereto so that the meeting can validly decide on all items of the agenda
 - IV. The present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on the agenda set out below:

Agenda

Reduction of the current issued share capital of the Company by an amount of seventy-three million forty thousand US Dollars (USD 73,040,000) so as to bring it from its current amount of two hundred and thirty million three hundred seventy-four thousand two hundred and thirty US Dollars (USD 230,374,230) to one hundred fifty-seven million three hundred thirty-four thousand two hundred and thirty US Dollars (USD 157,334,230) by the repurchase and cancellation of seventy-three million forty thousand (73,040,000) shares of a nominal value of one US Dollar (USD 1) each for a total repurchase price of seventy-three million forty thousand US Dollars (USD 73,040,000) to be paid in cash to the shareholders, upon expiry of a thirty (30) days period following the publication in the Mémorial of the shareholders' decision on this capital reduction, in the following proportions: (a) thirty-six million five hundred and forty thousand (36,540,000) shares held by the founding shareholder of the Company (or any transferee of such founding shareholder) shall be repurchased and cancelled for a repurchase price of thirty-six million five hundred and forty thousand US Dollars (USD36,540,000) and (b) thirty-six million five hundred thousand (36,500,000) shares held by the other shareholder of the Company shall be repurchased and cancelled for a repurchase price of thirty-six million five hundred thousand US Dollars (USD36,500,000);



acknowledgement by the shareholders of the Company's financial situation and confirmation that they are satisfied with such information; confirmation by the shareholders of their agreement with the unequal proportion of repurchased and cancelled shares between the shareholders as well as the unequal proportion of the repurchase price due to each shareholder as a result of the foregoing; subject to the approval of the foregoing, consequential amendment of article 5.1 of the articles of association of the Company as follows to reflect the above reduction of the share capital of the Company:

"The subscribed and issued share capital is set at one hundred fifty-seven million three hundred thirty-four thousand two hundred and thirty US Dollars (USD 157,334,230) consisting of one hundred fifty-seven million three hundred thirty-four thousand two hundred and thirty (157,334,230) shares with a nominal value of one US Dollar."

Sole resolution

The meeting resolved to reduce the current issued share capital of the Company by an amount of seventy-three million forty thousand US Dollars (USD 73,040,000) so as to bring it from its current amount of two hundred and thirty million three hundred seventy-four thousand two hundred and thirty US Dollars (USD 230,374,230) to one hundred fifty-seven million three hundred thirty-four thousand two hundred and thirty US Dollars (USD 157,334,230) by the repurchase and cancellation of seventy-three million forty thousand (73,040,000) shares, of a nominal value of one US Dollar (USD 1) each, for a total repurchase price of seventy-three million forty thousand US Dollars (USD 73,040,000) to be paid in cash to the shareholders upon expiry of a thirty (30) days period following the publication in the Mémorial of the shareholders' decision on this capital reduction, in the following proportions: (a) thirty-six million five hundred and forty thousand (36,540,000) shares held by the founding shareholder of the Company (or any transferee of such founding shareholder) of the Company shall be repurchased and cancelled for a repurchase price of thirty-six million five hundred and forty thousand US Dollars (USD36,540,000) and (b) thirty-six million five hundred thousand (36,500,000) shares held by the other shareholder of the Company shall be repurchased and cancelled for a repurchase price of thirty-six million five hundred thousand US Dollars (USD36,500,000).

The shareholders acknowledged and confirmed having received information on the Company's financial situation and to be satisfied with such information. The shareholders further confirm their agreement with the unequal proportion of repurchased and cancelled shares between the shareholders as set out above as well as with the unequal proportion of the repurchase price due to each shareholder as a result thereof.

The meeting resolved to consequently amend article 5.1 of the articles of association of the Company as set out in the agenda.

All the items of the agenda having been resolved upon, the meeting was closed.

Expenses

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at EUR 2,600.-.

The undersigned notary who understands and speaks English acknowledges that, at the request of the parties hereto, this deed is drafted in English, followed by a French translation; at the request of the same parties, in case of discrepancies between the English and the French version, the English version shall be prevailing.

Done in Luxembourg on the day beforementioned.

After reading these minutes the appearing parties signed together with the notary the present deed.

Followed by a french translation

L'an deux mille quinze, le vingt-huitième jour du mois de septembre.

Par-devant Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Maybrooke Holdings S.A., (la «Société»), une société anonyme ayant son siège social au 6, Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B194079, constituée suivant acte reçu du notaire précité, en date du 15 janvier 2015, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 622 du 6 mars 2015.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois le 28 septembre 2015 suivant acte du notaire précité, non encore publié au Mémorial.

L'assemblée a été présidée par Monsieur François-Xavier Joyeux, juriste, demeurant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, Le président a nommé comme secrétaire et scrutateur Madame Nicolina Bordian, juriste, demeurant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le bureau ayant donc été constitué, le président a déclaré et requis le notaire d'acter que:

- I. Les actionnaires représentés ainsi que le nombre d'actions nominatives qu'ils détiennent figurent sur une liste de présence signée par le(s) mandataire(s), le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste restera annexée au présent document afin d'être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.
- II. Il ressort de ladite liste de présence que des deux cent trente millions trois cent soixante-quatorze mille deux cent trente (230.374.230) actions émises, toutes les actions étaient représentées à la présente assemblée.



- III. Tous les actionnaires représentés ont déclaré avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour préalablement à l'assemblée et ont renoncé à leur droit de convocation préalable à l'assemblée de sorte que cette dernière peut statuer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.
- IV. La présente assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur l'ordre du jour énoncé cidessous:

Ordre du jour

Réduction du capital social émis actuel de la Société d'un montant de soixante-treize millions quarante mille dollars américains (73.040.000 USD) afin de le porter de son montant actuel de deux cent trente millions trois cent soixantequatorze mille deux cent trente dollars américains (230.374.230 USD) à cent-cinquante-sept millions trois cent trentequatre mille deux cent trente dollars américains (157.334.230 USD) par le rachat et l'annulation de soixante-treize millions quarante mille (73.040.000) actions d'une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune, pour un prix total de rachat de soixante-treize millions quarante mille dollars américains (73.040.000 USD) devant être payé en espèces aux actionnaires, à l'expiration d'une période de trente (30) jours à compter de la publication au Mémorial de la décision des actionnaires de réduction du capital social, dans les proportions suivantes: (a) trente-six millions cinq cent quarante mille (36.540.000) actions détenues par l'actionnaire fondateur de la Société (ou tout cessionnaire de tel actionnaire fondateur) seront rachetées et annulées pour un prix de rachat de trente-six millions cinq cent quarante mille dollars américains (36.540.000 USD) et (b) trente-six millions cinq cent mille (36.500.000) actions détenues par l'autre actionnaire de la Société seront rachetées et annulées pour un prix de rachat de trente-six millions cinq cent mille dollars américains (36.500.000 USD); prise de connaissance par les actionnaires de la Société de la situation financière de la Société et confirmation que ceux-ci sont satisfaits de cette information; confirmation par les actionnaires de leur accord sur la répartition inégale des actions rachetées et annulées entre les actionnaires ainsi que sur la répartition inégale du prix de rachat dû par chaque actionnaire en résultant; En conséquence de la résolution qui précède, la modification de l'article 5.1 des statuts de la Société afin de refléter la réduction ci-dessus du capital social de la Société approuvée par la résolution qui précède, comme suit:

«Le capital social souscrit et émis de la Société est fixé à cent-cinquante-sept millions trois cent trente-quatre mille deux cent-trente dollars américains (157.334.230 USD) représenté par cent-cinquante-sept millions trois cent trente-quatre mille deux cent-trente (157.334.230) actions d'une valeur nominale d'un dollar américain (1 USD).»

Résolution unique

L'assemblée a décidé de réduire le capital social émis de la Société d'un montant de soixante-treize millions quarante mille dollars américains (73.040.000 USD) afin de le porter de son montant actuel de deux cent trente millions trois cent soixante-quatorze mille deux cent trente dollars américains (230.374.230 USD) à cent-cinquante-sept millions trois cent trente-quatre mille deux cent trente dollars américains (157.334.230 USD) par le rachat et l'annulation de soixante-treize millions quarante mille (73.040.000) actions d'une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune, pour un prix total de rachat de soixante-treize millions quarante mille dollars américains (73.040.000 USD) devant être payé en espèces aux actionnaires, à l'expiration d'une période de trente (30) jours à compter de la publication au Mémorial de la décision des actionnaires de réduction du capital social, dans les proportions suivantes: (a) trente-six millions cinq cent quarante mille (36.540.000) actions détenues par l'actionnaire fondateur de la Société (ou tout cessionnaire de tel actionnaire fondateur) seront rachetées et annulées pour un prix de rachat de trente-six millions cinq cent quarante mille dollars américains (36.540.000 USD) et (b) trente-six millions cinq cent mille (36.500.000) actions détenues par l'autre actionnaire de la Société seront rachetées et annulées pour un prix de rachat de trente-six millions cinq cent mille dollars américains (36.500.000 USD).

Les actionnaires reconnaissent et confirment avoir reçu information sur la situation financière de la Société et être satisfait de cette information. Les actionnaires confirment en outre leur accord sur la répartition inégale des actions rachetées et annulées entre les actionnaires, telle que décrite ci-dessus, ainsi que sur la répartition inégale du prix de rachat dû par chaque actionnaire en résultant.

L'assemblée a décidé de modifier, en conséquence de la résolution qui précède, l'article 5.1 des statuts de la Société tel qu'indiqué dans l'ordre du jour.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incomberont à la Société, sont estimés à EUR 2.600.-.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction en langue française; à la demande des mêmes parties, en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture du présent procès-verbal, les parties comparantes ont signé ensemble avec le notaire le présent acte. Signé: F. X. JOYEUX, N. BORDIAN, C. DELVAUX.



Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 29 septembre 2015. Relation: 1LAC/2015/31101. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2015168474/161.

(150185901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2015.

Immobiliare Ortana S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen. R.C.S. Luxembourg B 84.819.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions des associés prises en date du 13 octobre 2015:

- 1. que la démission de Mario Cohn en tant que gérant est acceptée avec effet au 30 avril 2014;
- 2. que la démission de Roberto Seddio en tant que gérant est acceptée avec effet immédiat;
- 3. que Travis Management S.A., ayant son siège social au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est nommée nouveau gérant avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée;

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Référence de publication: 2015168396/16.

(150186165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2015.

Linamar Financial Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 155.502.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-third day of September.

Before Maître Roger Arrensdorff, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Linamar Corporation, a public company incorporated and organized under the laws of Canada, having its registered office set at 287 Speedvale Ave. W. Guelph, Ontario, Canada N1H 1C5, registered with the Ontario Canada Trade Register under number 175-8459 (the "Sole Shareholder"),

duly represented by Matthieu Groetzinger, lawyer, residing at 20 avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg by virtue of a proxy dated September 23, 2015.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing person, acting in the here above stated capacity, requested the undersigned notary to:

I. state that Linamar Corporation is the Sole Shareholder of Linamar Financial Sàrl, a private limited liability company ("Société à responsabilité limitée"), having its registered office at 16 avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 155.502, incorporated by a deed received by Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg on September 10, 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 2300 on October 27, 2010 whose articles of incorporation have been amended for the last time by a deed received by Maître Roger Arrensdorff, notary residing in Luxembourg, on February 13, 2015, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 1067 on April 23, 2015 (the "Company").

II. record the following resolutions which have been taken in the best corporate interest of the Company, according to the agenda below:

Agenda

1. Increase of the corporate capital of the Company by an amount of USD 18,750.- (eighteen thousand seven hundred and fifty US Dollars) so as to bring it from its present amount of USD 10,437,110.- (ten million four hundred thirty-seven thousand one hundred and ten US Dollars) to the amount of USD 10,455,860.- (ten million four hundred fifty-five thousand eight hundred and sixty US Dollars) by the issue of 18,750 (eighteen thousand seven hundred and fifty) mandatory redeemable preferred shares (the "MRPS") with a par value of USD 1.- (one US Dollar) each;



- 2. Allocation of an amount of USD 1,875.- (one thousand eight hundred seventy-five US Dollars) to the MRPS legal reserve of the Company;
- 3. Subscription and payment of all additional MRPS, with a share premium attached to the MRPS amounting to USD 1,854,375.- (one million eight hundred fifty-four thousand three hundred and seventy-five US Dollars) and the allocation of an amount of USD 1,875.- (one thousand eight hundred seventy-five US Dollars) to the MRPS legal reserve of the Company by a contribution in kind of a claim by the Sole Shareholder;
 - 4. Amendment of article 5.1 of the articles of association in order to reflect the corporate capital increase; and
 - 5. Any other business.

First resolution

The Sole Shareholder decided to increase the corporate capital of the Company by an amount of USD 18,750.- (eighteen thousand seven hundred and fifty US Dollars) so as to bring it from its present amount of USD 10,437,110.- (ten million four hundred thirty-seven thousand one hundred and ten US Dollars) to the amount of USD 10,455,860.- (ten million four hundred fifty-five thousand eight hundred and sixty US Dollars).

Second resolution

The Sole Shareholder decided to issue 18,750 (eighteen thousand seven hundred and fifty) MRPS with a par value of USD 1.- (one US Dollar) each, together with the payment of a share premium attached to the MRPS amounting to USD 1,854,375.- (un million eight hundred fifty-four thousand three hundred and seventy-five US Dollars) and the allocation of an amount of USD 1,875.- (one thousand eight hundred and seventy-five US Dollars) to the MRPS legal reserve of the Company.

Contributor's Intervention - Subscription - Payment

There now appeared Matthieu Groetzinger, acting in his capacity as duly appointed special attorney of the Sole Shareholder by virtue of a proxy given on September 23, 2015 which will remain attached to the present deed.

The appearing person declared to:

- subscribe for and fully pay 18,750 (eighteen thousand seven hundred and fifty) MRPS with a par value of USD 1.- (one US Dollar) each, for a total amount of USD 18,750.- (eighteen thousand seven hundred and fifty US Dollars);
- pay a share premium attached to the MRPS amounting to USD 1,854,375.- (one million eight hundred fifty-four thousand three hundred and seventy-five US Dollars); and
- allocate to the MRPS legal reserve of the Company the amount of USD 1,875.- (one thousand eight hundred and seventy-five US Dollars);

by the contribution in kind of a claim in an aggregate amount of USD 1,875,000.- (one million eight hundred and seventy-five thousand US Dollars) (the "Claim").

Description of the contribution

The appearing person stated that:

The contribution in kind consisted of the ownership of the Claim excluding any real estate asset, these Claim being valued by the board of managers of the Company at the amount of USD 1,875,000.- (one million eight hundred and seventy-five thousand US Dollars).

Evidence of the contribution's existence and value

Proof of the ownership and the value of the Claim has been given to the Company's managers and such valuation has been confirmed by the managers of the Company.

Third resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the contribution being fully carried out, the Sole Shareholder decides to amend article 5.1 of the articles of incorporation to read as follows:

5.1. "The Company's corporate capital is set at USD 10,455,860.- (ten million four hundred and fifty-five thousand eight hundred and sixty US Dollars), represented by two (2) classes of shares as follows: 2,651,000 (two million six hundred and fifty-one thousand) ordinary shares (hereinafter referred to as the "Ordinary Shares") and 7,804,860.- (seven million eight hundred and four thousand eight hundred and sixty) mandatory redeemable preferred fixed dividend shares (hereinafter referred to as the "Mandatory Redeemable Preferred Shares", and together with the Ordinary Shares shall be referred to as the "Shares"), with a par value of USD 1.- (one US Dollar) each. The respective rights and obligations attached to each class of Shares are set forth below. All Shares will be issued in registered form and vested with voting rights regardless of their nature and class to which they belong."

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase have been estimated at about EUR 2,500.- (two thousand five hundred Euros).

For the purpose of the registration taxes, the appearing party declares that the amount of USD 1,875,000.- (one million eight hundred and seventy-five thousand US Dollars) is valued at EUR 1,682,813.08 (one million six hundred eighty-two thousand eight hundred thirteen euro eight cents).

With no other outstanding points on the agenda, and further requests for discussion not forthcoming, the meeting is closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version shall prevail.

Made in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated into a language known by the person appearing, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le vingt-troisième jour de septembre.

Par devant Maître Roger Arrensdorff, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

Linamar Corporation, une société publique, constituée et organisée selon les lois du Canada, ayant un siège social au 287 Speedvale avenue W. Guelph, Ontario, Canada N1H 1C5, inscrite au registre du commerce d'Ontario, Canada, sous le numéro 175-8459 (l'«Associé Unique»),

dûment représentée par Matthieu Groetzinger, avocat, demeurant à 20 avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 23 septembre 2015.

Ladite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et par le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, agissant ès-qualité, a déclaré et demandé au notaire:

I. d'acter que Linamar Corporation est l'Associé Unique de la société à responsabilité limitée Linamar Financial Sàrl, ayant son siège social à 16 avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 155.502, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, le 10 septembre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 2300 le 27 octobre 2010 dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par un acte reçu par Maître Roger Arrensdorff, notaire de résidence à Luxembourg le 13 février 2015, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1067 le 23 avril 2015 (la «Société»).

II. enregistrer les résolutions suivantes qui ont été prises dans l'intérêt de la Société, conformément à l'agenda ci-dessous:

Ordre du jour

- 1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un montant de USD 18.750,- (dix-huit mille sept cent cinquante dollars américains) pour le porter de son montant actuel de USD 10.437.110,- (dix millions quatre cent trente-sept mille cent dix dollars américains) à un montant de USD 10.455.860,- (dix millions quatre cent cinquante-cinq mille cent huit cent soixante dollars américains) par l'émission de 18.750 (dix-huit mille sept cent cinquante) parts privilégiées obligatoirement rachetables (les «PPOR») d'une valeur nominale de USD 1,- (un dollar américain) chacune;
- 2. Allocation d'un montant de USD 1.875,- (mille huit cent soixante-quinze dollars américains) à la réserve légale des PPOR:
- 3. Souscription et libération de toutes les nouvelles PPOR avec le paiement d'une prime d'émission attachée aux PPOR de USD 1.854.375,- (un million huit cent cinquante-quatre mille trois cent soixante-quinze dollars américains) et allocation d'un montant de USD 1.875,- (mille huit cent soixante-quinze dollars américains) à la réserve légale PPOR de la Société par un apport en nature par l'Associé Unique d'un droit à recevoir;
- 4. Modification de l'article 5.1 des statuts de la Société pour refléter l'augmentation du capital social de la Société planifiée; et
 - 5. Divers.

Première résolution

L'Associé Unique a décidé d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de USD 18.750,- (dix-huit mille sept cent cinquante dollars américains) pour le porter de son montant actuel de USD 10.437.110,- (dix millions quatre cent



trente-sept mille cent dix dollars américains) à un montant de USD 10.455.860,- (dix millions quatre cent cinquante-cinq mille huit cent soixante dollars américains).

Deuxième résolution

L'Associé Unique a décidé d'émettre 18.750 (dix-huit mille sept cent cinquante) PPOR d'une valeur nominale de USD 1,- (un dollar américain) chacune, ensemble avec le paiement d'une prime d'émission attachée aux PPOR de USD 1.854.375,- (un million huit cent cinquante-quatre mille trois cent soixante-quinze dollars américains) et l'allocation d'un montant de USD 1.875,- (mille huit cent soixante-quinze dollars américains) à la réserve légale des PPOR de la Société.

Intervention de l'apporteur - Souscription - Libération

Est alors intervenu aux présentes Matthieu Groetzinger, agissant en sa qualité de mandataire spécial de l'Associé Unique, en vertu d'une procuration donnée le 23 septembre 2015 qui restera annexée aux présentes.

La partie comparante a déclaré:

- souscrire et payer en totalité 18.750 (dix-huit mille sept cent cinquante mille) PPOR d'une valeur nominale de USD 1,- (un dollar américain) chacune, pour un montant total de USD 18,750,- (dix-huit mille sept cent cinquante mille dollars américains);
- payer une prime d'émission attachée aux PPOR de USD 1.854.375,- (un million huit cent cinquante-quatre mille trois cent soixante-quinze dollars américains); et
- allouer à la réserve légale des PPOR de la Société le montant de USD 1.875,- (mille huit cent soixante-quinze dollars américains);

par l'apport en nature d'un droit à recevoir pour un montant total de USD 1.875.000,- (un million huit cent soixantequinze mille dollars américains) (le «Droit»).

Description de la contribution

La partie comparante a déclaré que:

L'apport en nature consiste en la propriété du Droit excluant tout actif immobilier, ce Droit étant évalué par le conseil de gérance de la Société à un montant de USD 1.875.000,- (un million huit cent soixante-quinze mille dollars américains).

Preuve de l'existence de l'apport

Preuve de la propriété et de la valeur du Droit a été donnée au aux gérants de la Société et cette évaluation a été confirmée par les gérants de la Société.

Troisième résolution

En conséquence des déclarations et des résolutions qui ont précédé, l'apport ayant été accompli, l'Associé Unique a décidé de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société comme suit:

5.1. «Le capital social est fixé à USD 10.455.860,- (dix millions quatre cent cinquante-cinq mille huit cent soixante dollars américains) représenté par deux (2) catégories de parts comme suit: 2.651.000 (deux millions six cent cinquante et un mille) parts ordinaires (ci-après les «Parts Ordinaires») et 7.804.860 (sept millions huit cent quatre mille huit cent soixante) parts privilégiées obligatoirement rachetables (ci-après les «Parts Privilégiées Obligatoirement Rachetables» et collectivement avec les Parts Ordinaires les «Parts»), ayant toutes une valeur nominale de USD 1,- (un dollar américain) chacune. Les obligations et droits respectifs attachés à chaque catégorie de Parts sont déterminés ci-dessous. Toutes les Parts sont émises sous la forme nominative et assorties de droits de vote quelque soit leur nature et la classe à laquelle elles appartiennent.»

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital au droit fixe d'enregistrement, s'élève à environ EUR 2.500,- (deux mille cinq cents euros).

Pour les besoins de l'enregistrement, le comparant déclare que le montant de USD 1.875.000,- (un million huit cent soixante-quinze mille dollars américains) est évalué à la somme de EUR 1.682.813,08 (un million six cent quatre-vingt-deux mille huit cent treize euros et huit cents).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et aucune demande supplémentaire de discussion n'ayant lieu, le président lève la séance.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur demande de la partie comparante le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu et traduit en un langage connu de la partie comparante, connue du notaire par son prénom, nom, état civil et domicile, ladite partie comparante a signé avec Nous, notaire, le présent acte en original.



Signé: GROETZINGER, ARRENSDORFF.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 25 septembre 2015. Relation: 1LAC / 2015 / 30614. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Référence de publication: 2015168443/196.

(150186199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2015.

KLP Real Estate Victoria S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 200.635.

STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the sixth of October.

Before us, Maître Jean SECKLER, notary residing at Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

KLP Real Estate Europe S.àr.l., a company incorporated under the law of Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) in the process of registration with the Luxembourg Trade and Companies Register,

here represented by Mr Henri DA CRUZ, employee, residing professionally at 3, route de Luxembourg, L-6130 Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy signed "ne varietur" by the attorney and the undersigned notary will remain attached to the present deed, in order to be recorded with it.

The appearing party represented as stated above has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the private limited liability company is "KLP Real Estate Victoria S.àr.l." (the "Company"). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the "Law"), and these articles of association (the "Articles").

Art. 2. Registered office.

- 2.1. The registered office of the Company is established in the municipality of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers (the "Board"). The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the members, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.
- 2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

- 3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of intellectual property rights of any nature or origin whatsoever. It may open branches in Luxembourg and abroad.
- 3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may acquire participations in loans and/or lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company which form part of the group of companies to which the Company belongs. It may also give guarantees and grant securities interest in favor of third parties to secure its obligations or the obligations



of its subsidiaries, affiliated companies or any other company which form part of the group of companies to which the Company belongs. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

- 3.3. The Company may employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.
- 3.4. The Company may acquire, manage, administer, promote, build, exploit and emphasize real estate by rent, sale, exchange and by any other way, for its own account or on behalf of third parties.
- 3.5. The Company may generally carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Art. 4. Duration.

- 4.1. The Company is formed for an unlimited duration.
- 4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several members.

II. Capital - Corporate units

Art. 5. Capital.

- 5.1. The corporate capital is set at eleven thousand Great Britain Pound (GBP 11,000), represented by eleven thousand (11,000) corporate units in registered form, having a par value of one Great Britain Pound (GBP 1) each, all subscribed and fully paid-up.
- 5.2. The corporate capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the members, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Corporate units.

- 6.1. The corporate units are indivisible and the Company recognizes only one (1) owner per corporate unit. In case of joint ownership on one or several corporate unit(s) the members shall designate one (1) owner by corporate unit.
 - 6.2. Corporate units are freely transferable among members.

Where the Company has a sole member, corporate units are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one member, the transfer of corporate units (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the members representing at least three-quarters (3/4) of the corporate capital.

The transfer of corporate units by reason of death to third parties must be approved by the members representing at least three-quarters (3/4) of the rights owned by the survivors.

A corporate unit transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

- 6.3. A register of members is kept at the registered office and may be examined by each member upon request.
- 6.4. The Company may redeem its own corporate units provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's corporate capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal of managers.

- 7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the members, which sets the term of their office. The managers need not be members.
 - 7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the members.
- **Art. 8. Board of managers.** If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers (the "Board"). The member(s) may decide to qualify the appointed managers as category A managers (the "Category A Managers") and category B managers (the "Category B Managers").
 - 8.1. Powers of the board of managers
- (i) All powers not expressly reserved to the member(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.
 - (ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.
- (iii) The Board may from time to time sub-delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agent(s) who need not be member(s) or manager(s) of the Company. The Board will determine the powers, duties and remuneration (if any) of its agent(s), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency.
 - 8.2. Procedure
- (i) The Board meets upon the request of any manager, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.



- (ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.
- (iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.
 - (iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.
- (v) The Board can deliberate or act validly only if a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers, including at least one Category A Manager and one Category B Manager in the case that the member (s) has(have) qualified the managers as Category A Managers and Category B Managers. Decisions shall be taken by a majority vote of the managers present or represented at such meeting, including at least one vote of a Category A Manager and one vote of a Category B Manager in the case that the member(s) has(have) qualified the managers as Category A Managers and Category B Managers.
- (vi) The resolutions of the meeting of the Board are taken in written form and reported on minutes. Such minutes are signed by all the managers present.
- (vii) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held. The meeting will be dated as at the date of the holding. The decision will also be valid as the date of the holding. The minutes will be signed later by the manager participating to the Board by such means.
- (viii) Circular resolutions signed by all the managers (the "Managers Circular Resolutions"), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.
 - 8.3. Representation
- (i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the sole signature of any manager or the joint signature of any Category A Manager and any Category B Manager of the Company in the case that the member(s) has (have) qualified the managers as Category A Managers and Category B Managers or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with articles 8.1. (ii) and 8.3 (ii) of these Articles.
- (ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated by the Board.

Art. 9. Sole manager.

- 9.1 If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.
 - 9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.
- 9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.
- **Art. 10. Liability of the managers.** The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Member(s)

Art. 11. General meetings of members and Members circular resolutions.

- 11.1. Powers and voting rights
- (i) Resolutions of the members are adopted at a general meeting of members (the "General Meeting") or by way of circular resolutions (the "Members Circular Resolutions") in case the number of members of the Company is less or equal to twenty-five.
- (ii) Where resolutions are to be adopted by way of Members Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the members, in accordance with the Articles. In such case, each Member shall give his vote in writing. If passed, Members Circular Resolutions are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.
 - (iii) Each corporate unit entitles to one (1) vote.
 - 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures
- (i) The members are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or members representing more than one-half (1/2) of the corporate capital.
- (ii) Written notice of any General Meeting is given to all members at least eight (8) calendar days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.
 - (iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.



- (iv) If all the members are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.
- (v) A member may grant a written power of attorney to another person, whether or not a member, in order to be represented at any General Meeting.
- (vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Members Circular Resolutions are passed by members owning more than one-half (1/2) of the corporate capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the members are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Members Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the corporate capital represented.
- (vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of members owning at least three-quarters (3/4) of the corporate capital.
- (viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a member's commitment in the Company require the unanimous consent of the members.

Art. 12. Sole member.

- 12.1. Where the number of members is reduced to one (1), the sole member exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.
- 12.2. Any reference in the Articles to the members and the General Meeting or to Members Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole member or the resolutions of the latter, as appropriate.
 - 12.3. The resolutions of the sole member are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

- 13.1. The financial year begins on the first (1 st) of January of each year and ends on the thirty-first (31) of December of the same year.
- 13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing the Company's commitments and the debts of the manager(s) and members towards the Company.
 - 13.3. Each member may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.
- 13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Members Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.
- 13.5. In case the number of members of the Company exceeds twenty-five (25), the annual General Meeting shall be held each year on the third Tuesday of June each year at 3.00 pm at the registered office of the Company, and if such day is not a day on which banks are opened for general business in the city of Luxembourg (i.e. a "Business Day"), on the next following Business Day at the same time and place.

Art. 14. Commissaire aux comptes - Réviseurs d'entreprises.

- 14.1. In case the number of members of the Company exceeds twenty-five (25), the supervision of the Company shall be entrusted to one or more statutory auditor(s) (commissaire(s) aux comptes), who may or may not be members.
- 14.2. The operations of the Company are supervised by one or several independent auditor(s) (réviseur(s) d'entreprises), when so required by law.
- 14.3. The members appoint the statutory auditor (commissaire aux comptes), if any and independent auditor (réviseur d'entreprises), if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The statutory auditor (commissaire aux comptes) and the independent auditor (réviseur d'entreprises) may be reappointed.

Art. 15. Allocation of profits.

- 15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the corporate capital.
- 15.2. The members determine how the balance of the annual net profits is disposed of. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.
 - 15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:
 - (i) interim accounts are drawn up by the Board;
- (ii) these interim accounts show that sufficient profits and other available reserves (including share premium) are available for distribution; and
- (iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts.



VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16.

- 16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the members, adopted by one-half (1/2) of the members holding three-quarters (3/4) of the corporate capital. The members appoint one or several liquidators, who need not be members, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the members, the liquidators have the broadest powers to realize the assets and pay the liabilities of the Company.
- 16.2. The surplus after the realization of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the members in proportion to the corporate units held by each of them.

VII. General provisions

Art. 17.

- 17.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Members Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.
- 17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.
- 17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfill all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions or the Members Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.
- 17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the Law and, subject to any non-waiver provisions of the law, any agreement entered into by the members from time to time.

Transitory provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2016.

Subscription and Payment

KLP Real Estate Europe S.à.r.l., pre-named, subscribes all the eleven thousand (11,000) corporate units.

The amount of eleven thousand Great Britain Pound (GBP 11,000) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand two hundred fifty Euro (EUR 1,250).

Resolutions of the sole member

Immediately after the incorporation of the Company, the sole member of the Company, representing the entire subscribed capital, has passed the following resolutions:

- 1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:
- a.- Mr Gunnar GJORTZ, born in Alesund (Norway), on the 8 th of March, 1956, residing at Huldrevejen 8, 0781 Oslo, Category A Manager;
- b.- Mrs Brigitte POCHON, born in Metz (France), on the 21 st of March, 1971, with a professional address at 15, rue Edward Steichen L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, Category B Manager;
- c. Mr Sören Risagen HANSEN, born in Copenhagen (Denmark), on the 10 th of March, 1958, with a professional address at Edvard Thomsens Vej 10, DK-2300 Copenhagen (Denmark), Category A Manager.
- 2. The registered office of the Company is set at 15, rue Edward Steichen L-2540 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that, on the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Junglinster, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le six octobre.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-duché de Luxembourg.

A COMPARU:



KLP Real Estate Europe S.à.r.l., une société constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) en cours d'enregistrement au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg.

ici représentée par Monsieur Henri DA CRUZ, employé, demeurant professionnellement au 3, route de Luxembourg, L-6130 Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

La prédite procuration, signée «ne varietur» par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

La partie comparante, représentée comme établit ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle constitue par la présente:

I. Dénomination - Siège social - Objet- Durée

Art. 1 er . **Dénomination.** Le nom de la société à responsabilité limitée est «KLP Real Estate Victoria S.à r.l» (la «Société»). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

Art. 2. Siège social.

- 2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance (le «Conseil»). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.
- 2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou évènements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

- 3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit. Elle pourra créer des succursales à Luxembourg et à l'étranger.
- 3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle pourra procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra acquérir des participations dans des prêts et/ou prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société. Elle pourra également consentir des garanties et des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société. La Société pourra en outre nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.
- 3.3. La Société pourra employer toutes techniques et instruments liés à ses investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à protéger la Société contre le risque crédit, le risque de change, de fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.
- 3.4. La société peut acquérir, contrôler, administrer, promouvoir, établir, exploiter des biens immobiliers par la location, la vente, l'échange et par n'importe quelle autre moyen, pour son propre compte ou au nom des tiers.
- 3.5. La Société pourra, d'une manière générale, réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, qui lui sembleront nécessaires à l'accomplissement et au développement de son objet.

Art. 4. Durée.

- 4.1 La Société est formée pour une durée indéterminée.
- 4.2 La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.



II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

- 5.1 Le capital social est fixé à onze mille Livres Sterling (11,000 GBP), représenté par onze mille (11,000) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'une Livre Sterling (1 GBP) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.
- 5.2 Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

- 6.1 Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale. En cas d'indivision sur une ou plusieurs part(s) sociale(s) les associés désigneront un (1) propriétaire par part sociale.
 - 6.2 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

La cession de parts sociales à un tiers par suite du décès doit être approuvée par les associés représentant les trois-quarts (3/4) des droits détenus par les survivants.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

- 6.3 Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.
- 6.4 La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et révocation des gérants.

- 7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas obligatoirement être associés.
 - 7.2 Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.
- **Art. 8. Conseil de gérance.** Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le «Conseil»). Les associés peuvent décider de nommer les gérants en tant que gérant(s) de catégorie A (les «Gérants de Catégorie A») et gérant(s) de catégorie B (les «Gérants de Catégorie B»).
 - 8.1 Pouvoirs du conseil de gérance
- (i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.
- (ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.
- (iii) Le Conseil peut ponctuellement subdéléguer ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc, le(s)quel(s) peut (peuvent) ne pas être associé(s) ou gérant(s) de la Société. Le Conseil détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y a lieu) de ce(s) agent(s), la durée de son/leur mandat(s) ainsi que toutes autres conditions de son/leur mandat(s).
 - 8.2 Procédure
- (i) Le Conseil se réunit sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.
- (ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.
- (iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixées dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.
 - (iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.
- (v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, comprenant au moins un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B si les gérants sont nommés en tant que Gérants de Catégorie A et Gérants de Catégorie B. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, comprenant au moins un vote d'un Gérant de Catégorie A et un vote d'un Gérant de Catégorie B si les gérants sont nommés en tant que Gérants de Catégorie A et Gérants de Catégorie B.



- (vi) Les résolutions de la réunion du Conseil sont prises par écrit et inscrites sur un procès-verbal. Ce procès-verbal est signé par tous les gérants présents.
- (vii) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue. La réunion du Conseil sera datée à la date de sa tenue. Les résolutions seront également valables au jour de la réunion. Le procès-verbal sera signé plus tard par le gérant participant au Conseil par de tels moyens.
- (viii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les «Résolutions Circulaires des Gérants») sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3 Représentation

- (i) La Société sera engagée, en tout circonstance, vis-à-vis des tiers par la signature seule de tout gérant, ou les signatures conjointes d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B si les gérants sont nommés en tant que Gérants de Catégorie A et Gérants de Catégorie B, ou par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément aux articles 8.1. (ii) et 8.3 (ii) des Statuts.
- (ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le Conseil.

Art. 9. Gérant unique.

- 9.1 Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.
 - 9.2 La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.
- 9.3 La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.
- **Art. 10. Responsabilité des gérants.** Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.

- 11.1 Pouvoirs et droits de vote
- (i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'«Assemblée Générale») ou par voie de résolutions circulaires (les «Résolutions Circulaires des Associés») dans le cas où le nombre d'associés est égal ou moindre que vingt-cinq (25).
- (ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Dans un tel cas, chaque associé doit donner son vote par écrit. Si elles sont adoptées, les Résolutions Circulaires des Associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.
 - (iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.
 - 11.2 Convocations, quorum, majorité et procédure de vote
- (i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social.
- (ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.
 - (iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.
- (iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.
- (v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.
- (vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.
- (vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les troisquarts (3/4) du capital social.



(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

- 12.1 Si le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.
- 12.2 Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.
 - 12.3 Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

- 13.1 L'exercice social commence le premier (1 er) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de la même année.
- 13.2 Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.
 - 13.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.
- 13.4 Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.
- 13.5 Lorsque le nombre d'associés de la Société excède vingt-cinq (25) associés, l'Assemblée Générale annuelle doit se tenir chaque année le troisième mardi du mois de juin à 15.00 heures au siège social de la Société, et si ce jour n'est pas un jour ouvrable pour les banques à Luxembourg (un «Jour Ouvrable»), le Jour Ouvrable suivant à la même heure et au même lieu.

Art. 14. Commissaire aux comptes - Réviseurs d'entreprises.

- 14.1 Lorsque le nombre d'associés de la Société excède vingt-cinq (25) associés, les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaire(s) aux comptes, qui peuvent être associés ou non.
- 14.2 Les opérations de la Société seront supervisées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprise, dans les cas prévus par la loi.
- 14.3 Les associés devront nommer le(s) commissaire(s) aux comptes/ réviseurs d'entreprise et déterminer leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne pourra dépasser six (6) ans. Le(s) commissaire(s) aux comptes/ réviseur d'entreprise pourront être réélus.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

- 15.1 Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social.
- 15.2 Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.
 - 15.3 Des dividendes intérimaires peuvent être distribués, à tout moment, aux conditions suivantes:
 - (i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;
- (ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves disponibles (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; et
- (iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16.

- 16.1 La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la moitié (1/2) des associés détenant les trois-quarts (3/4) du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.
- 16.2 Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

Art. 17.

17.1 Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, téléfax, email ou tout autre moyen de communication électronique.



- 17.2 Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.
- 17.3 Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants ou des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.
- 17.4 Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la Loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2016.

Souscription et Libération

KLP Real Estate Europe S.à.r.l., prénommée, souscrit toutes les onze mille (11,000) parts sociales.

Le montant de onze mille Livres Sterling (11.000 GBP) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant, qui le confirme expressément.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille deux cent cinquante Euros (EUR 1.250,-).

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

- 1. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:
- a.- Monsieur Gunnar GJORTZ, né à Alesund (Norvège), le 8 mars, 1956, demeurant au 8 Huldrevejen, 0781 Oslo, gérant de Catégorie A;
- b.- Madame Brigitte POCHON, née à Metz (France), le 21 mars 1971, demeurant au 15, rue Edward Steichen L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, gérante de Catégorie B;
- c. Monsieur Sören Risagen HANSEN, né à Copenhague (Danemark), le 10 mars 1958, demeurant à Edvard Thomsens Vej 10, DK-2300 Copenhague (Danemarque), gérant de Catégorie A;
- 2. Le siège social de la Société est établi au 15, rue Edward Steichen L-2540 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: Henri DA CRUZ, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 08 octobre 2015. Relation GAC/2015/8572. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2015168433/519.

(150186429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2015.

Potsdamer Platz B3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. Luxembourg Investment Company 96 S.à r.l.).

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 200.129.

Changement suivant le contrat de cession de parts du 17 septembre 2015:

- Ancienne situation associée:

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.: 12.500 parts sociales

- Nouvelle situation associée:



Parts sociales

Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Pour avis sincère et conforme

Pour Potsdamer Platz B3 S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2015168569/22.

(150186237) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2015.

Pfizer Transactions Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy. R.C.S. Luxembourg B 154.075.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-eighth day of September,

Before Maître Jacques KESSELER, notary residing in Pétange, Grand-Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

The undersigned, Pfizer Transactions LLC, a legal entity organized under the laws of the State of Delaware, United States of America and having its registered address at 235 East 42 nd Street New York, New York 10017, United States of America, acting as sole general partner for thee account and on behalf of C.E. Commercial Investments C.V., a limited partnership (commanditaire vennootschap) under Dutch law, having its registered seat in Rotterdam, the Netherlands, registered with the Dutch trade register under number 24478919 and having its business address at the address of its general partner, duly represented by Me Cécile JAGER, Avocat à la Cour, with professional address at 2 rue Peternelchen, Howald, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal on September 28, 2015; and

Which proxy shall be signed "ne varietur" by the person representing the above named party and the undersigned notary and shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

C.E. Commercial Investments C.V., is the sole partner in Pfizer Transactions Luxembourg S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 51 Avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, with a share capital of USD 1,869,879,000.- and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 154.075 (the "Company") incorporated by notarial deed of Me Paul BETTINGEN on June 19, 2010 published in the Memorial C number 1564 on July 30, 2010 and last amended by deed of Me Jacques KESSELER earlier today, not yet published in the Memorial C.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to enact the following resolutions:

First resolution

The partner resolves to increase the share capital of the Company by an amount of ONE HUNDRED THOUSAND U.S. Dollars (USD 100,000.-) to bring it from its present amount of ONE BILLION EIGHT HUNDRED SIXTY-NINE MILLION EIGHT HUNDRED SEVENTY-NINE THOUSAND U.S Dollars (USD 1,869,879,000.-) to the amount of ONE BILLION EIGHT HUNDRED SIXTY-NINE MILLION NINE HUNDRED SEVENTY-NINE THOUSAND U.S Dollars (USD 1,869,979,000.-) by the creation and the issuance of TWO THOUSAND (2,000) new shares having a par value of FIFTY U.S. Dollars (USD 50.-) each (the "New Shares"), having the same rights and obligations as the existing shares, together with a total issue premium of ONE MILLION NINE HUNDRED THOUSAND U.S. Dollars (USD 1,900,000.-).

The aggregate contribution of TWO MILLION U.S. Dollars (USD 2,000,000.-) in relation to the New Shares is allocated as follows:

- (i) ONE HUNDRED THOUSAND U.S. Dollars (USD 100,000.-) to the share capital of the Company, and
- (ii) ONE MILLION NINE HUNDRED THOUSAND U.S. Dollars (USD 1,900,000.-) to the share premium account of the Company.

Subscription - Payment

C.E. Commercial Investments C.V., prenamed, represented as stated hereabove, has declared to fully subscribe to the TWO THOUSAND (2,000) New Shares of the Company with a nominal value of FIFTY U.S. Dollars (USD 50.-) each and to pay them a total price of ONE HUNDRED THOUSAND U.S. Dollars (USD 100,000.-) together with a total issue premium of ONE MILLION NINE HUNDRED THOUSAND U.S. Dollars (USD 1,900,000.-) by a contribution in kind consisting in a portion of a claim held against Pfizer Investment Capital, a company incorporated under the laws of Ireland,



having its registered office at the Watermarque Building, Ringsend Road, Dublin 4, Ireland, and registered with the Companies Registration Office in Dublin under number 98-0467359, of an amount of TWO MILLION U.S. Dollars (USD 2,000,000.-) (the "Claim").

The above contribution in kind has been dealt with in a statement issued by the management of the Company, based on accounts of the Company as at September 28, 2015 which certifies the existence and the total value of the contribution.

Effective implementation of the contribution

- C.E. Commercial Investments C.V., contributor represented as stated hereabove, expressly declares that:
- (i) the Claim is certain, valid and due;
- (ii) it is the sole legal owner and holder of all rights, title and interest in and to the Claim;
- (iii) the Claim is free from any charge, option, lien, encumbrance or any other third party rights;
- (iv) the Claim is not the object of a dispute or claim;
- (v) the Claim is freely transferable with all the rights attached thereto;
- (vi) to the extent necessary all actions and formalities have been performed and all the necessary consents and approval have been obtained to allow the transfer of the Claim;
- (vii) all formalities subsequent to the transfer of the Claim required under any applicable law have been or will be carried out in order for the Claim to be valid anywhere and towards any third party;

Second resolution

The partners resolve to amend the first paragraph of article 7 of the by-laws of the Company in order to reflect such increase of capital, which shall be now read as follows:

Art. 7. First paragraph. "The corporate capital of the company is set at ONE BILLION EIGHT HUNDRED SIXTY-NINE MILLION NINE HUNDRED SEVENTY-NINE THOUSAND U.S Dollars (USD 1,869,979,000.-) divided into THIRTY-SEVEN MILLION THREE HUNDRED NINETY-NINE THOUSAND FIVE HUNDRED EIGHTY (37,399,580) shares having a par value of FIFTY U.S. Dollars (USD 50.-) each"

Nothing else being on the agenda, the meeting is adjourned.

The appearing person, acting in her here above capacity, and in the common interest of all the parties, does hereby grant power to any employee of the law firm of the undersigned notary, acting individually, in order to enact and sign any deed rectifying the present deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing person the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing person, in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing person, known to the notary, by surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, and the present original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille quinze, le vingt-huit septembre.

Par-devant Maître Jacques KESSELER, notaire de résidence à Pétange, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné;

A COMPARU:

Pfizer Transactions LLC, une société existante en vertu des lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 235 East 42 nd Street New York, New York 10017, Etats-Unis d'Amérique, agissant en qualité d'associé commandité unique et pour le compte de C.E. Commercial Investments C.V., une société en commandite néerlandaise régie par la loi neerlandaise, ayant son siège au 40, Blaak Basement, NL-3011TA Rotterdam, Pays-Bas, immatriculée auprès du Registre du Commerce de Rotterdam sous le numéro 244789419, représentée par Me Cécile JAGER, Avocat à la Cour, ayant son adresse professionnelle au 2, Rue Peternelchen, L-2370 Howald, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 28 septembre 2015.

Laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par la personne représentant le comparant susnommé et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci.

C.E. Commercial Investments C.V., précitée, est l'associé unique de Pfizer Transactions Luxembourg S.àr.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg ayant son siège au 51 Avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec un capital social de USD 1,869,879,000.- et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 154.075 (la «Société»), constituée par acte notarié de Me Paul BETTINGEN le 19 juin 2010 publié au Mémorial C numéro 1564 le 30 juillet 2010 et modifié en dernier lieu par acte de Me Jacques KESSELER, plus tôt ce jour et non-encore publié au Mémorial C.



Laquelle partie comparante représentée comme dit ci-avant représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

Première résolution

L'associé décide d'augmenter le capital souscrit de la Société d'un montant de CENT MILLE Dollars Américains (USD 100.000,-) pour le porter de son montant actuel de UN MILLIARD HUIT CENT SOIXANTE-NEUF MILLIONS HUIT CENT SOIXANTE-DIX-NEUF MILLE Dollars Américains (USD 1.869.879.000,-) à un montant de UN MILLIARD HUIT CENT SOIXANTE-NEUF MILLE Dollars Américains (USD 1.869.979.000,-) par l'émission de DEUX MILLE (2.000) de nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de CIN-QUANTE Dollars Américains (USD 50) chacune (les «Nouvelles Parts Sociales»), ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, ensemble avec une prime d'émission UN MILLION NEUF CENT MILLE Dollars Américains (USD 1.900.000,-).

L'apport total de DEUX MILLIONS Dollars Américains (USD 2.000.000,-) relativement aux Nouvelles Parts Sociales est alloué comme suit:

- (i) CENT MILLE Dollars Américains (USD 100.000,-) au capital social de la Société, et
- (ii) UN MILLION NEUF CENT MILLE Dollars Américains (USD 1.900.000,-) au compte de prime d'émission de la Société.

Souscription - Paiement

C.E. Commercial Investments C.V., précitée, représentée comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire intégralement aux DEUX MILLE (2.000) Nouvelles Parts Sociales de la Société d'une valeur nominale de CINQUANTE Dollars Américains (USD 50,-) chacune et de les payer au prix total de CENT MILLE de Dollars Américains (USD 100.000,-) ensemble avec une prime d'émission totale de UN MILLION NEUF CENT MILLE Dollars Américains (USD 1.900.000,-) au moyen d'un apport en nature consistant en une portion d'une créance due par Pfizer Investment Capital, une société constituée en vertu des lois de l'Irlande, ayant son siège social au Watermarque Building, Ringsend Road, Dublin 4, Irlande et immatriculée auprès du de la Companies Registration Office sous le numéro 0467359, d'un montant de DEUX MILLIONS Dollars Américains (2.000.000,- USD) (la «Créance»).

L'apport en nature ci-dessus a été traité dans une déclaration émise par les gérants de la Société, sur base d'un bilan de la Société daté du 28 septembre 2015, qui certifie de l'existence et la valeur totale de l'apport.

Réalisation effective de l'apport

- C.E. Commercial Investments C.V., l'apporteur ici représenté comme dit ci-avant, déclare que:
- (i) la Créance est certaine, liquide et exigible;
- (ii) il est seul propriétaire et titulaire de tous les droits, titres et intérêts de la Créance;
- (iii) la Créance est libre de tout privilège, option, sûreté, gage ou de tout autre droit de tiers;
- (iv) la Créance ne fait l'objet d'aucune contestation ou action en justice;
- (v) la Créance est librement transférable, avec tous les droits y attachés;
- (vi) pour autant que de besoin, tous les actes ou formalités ont été accomplis et tous les consentements et approbations nécessaires ont été obtenus afin d'autoriser le transfert de la Créance;
- (vii) l'ensemble des formalités subséquentes au transfert de la Créance requise en vertu de toute loi applicable sera accompli afin que l'apport de la Créance soit valable en tout lieu et à l'égard de tout tiers;

Deuxième résolution

Les associés décident alors de modifier le premier paragraphe de l'article 7 des statuts de la Société pour refléter l'augmentation de capital, lequel article sera comme suit:

Art. 7. Premier paragraphe. «Le capital social de la société est fixé à UN MILLIARD HUIT CENT SOIXANTE-NEUF MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE-DIX-NEUF MILLE Dollars Américains (USD 1.869.979.000,-) divisé en TREN-TE-SEPT MILLIONS TROIS CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGT (37.399.580) parts sociales ayant une valeur nominale de CINQUANTE Dollars Américains (USD 50,-) chacune.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

La personne comparante, es qualité qu'elle agit, agissant dans un intérêt commun, donne pouvoir individuellement à tous employés de l'Étude du notaire soussigné, à l'effet de faire dresser et signer tous actes rectificatifs des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête e la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation données au mandataire de la personne comparante, connue du notaire par nom, prénom, état et demeure, elle a signé avec le notaire le présent acte.



Signé: Jager, Kesseler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 01 octobre 2015. Relation: EAC/2015/22773. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2015168556/158.

(150185562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2015.

Potsdamer Platz B8 S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. Luxembourg Investment Company 101 S.à r.l.).

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 200.136.

Changement suivant le contrat de cession de parts du 17 septembre 2015:

- Ancienne situation associée:

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.: 12.500 parts sociales

- Nouvelle situation associée:

Parts sociales

BOP Potsdamer Platz Holdings S.à r.l., une «société à responsabilité limitée», ayant son siège à 13-15 avenue

de la Liberté, L-1931, Luxembourg, enregistrée auprès de «Registre de Commerce et des Sociétés» de

12.500

Luxembourg sous le numéro B 200121. 12.500

Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Pour avis sincère et conforme

Pour Potsdamer Platz B8 S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2015168574/23.

(150186107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2015.

RCM Investment S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 150.364.

SGG S.A. dénonce avec effet immédiat le siège social de la société RCM Investment S.A., établie au 412F, route d'Esch à L-2086 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B150364 et met donc fin à la convention de services et de domiciliation avec effet immédiat.

Il est constaté que la société n'a plus de siège social à ce jour.

Fait à Luxembourg, le 13 octobre 2015.

Certifié sincère et conforme

Pour RCM Investment S.A.

Référence de publication: 2015168619/13.

(150186160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 octobre 2015.

Arab Nation Web System S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 148.571.

Le bilan au 31 décembre 2013 et annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015168773/9.

(150186747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2015.

Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck